

LE TRAIT D'UNION 2002



SAUGNAC ET CAMBRAN

N° 20



Mairie de Saugnac et Cambran
Commission Municipale
Responsable : Alain FORSANS
Dépôt légal n° 978 - Décembre 2002
Bulletin Municipal de Saugnac et Cambran n° 20

DAX IMPRIMERIE 05 58 74 30 92

Publication intégrale
des textes rédigés par les Associations

Remerciements photos : M. Hubert TAUZIA
M^{me} Nicole BOURDILLAS - M. Henri LOUMÉ
et Associations.

Le Mot du Maire



Cette année 2002 vous a permis de faire un peu plus connaissance avec l'équipe municipale.

Le devoir des Elus est de rendre la vie communautaire la plus agréable possible. Pour cela, il faut améliorer les biens collectifs et encourager les éléments qui y contribuent. associations, école, environnement, communication...

La vie associative demeure effectivement une structure essentielle pour l'intégration et le plaisir de vivre ensemble. Je renouvelle ma reconnaissance envers les nombreux bénévoles qui œuvrent dans ces regroupements avec des félicitations particulières à celles et ceux de l'Entente Daignacaise Basket dont l'équipe fanion accède pour la première fois en Promotion d'Aquitaine. C'est une bien belle récompense pour tous les licenciés, éducateurs et responsables. Notre village profite ainsi d'un merveilleux vecteur qui jouera le rôle "d'ambassadeur régional".

Notre vie communautaire est également bercée par l'action de notre curé Raymond Dolue qui, suite à une mutation, vient de quitter la paroisse après vingt deux années passées parmi nous. En respectant nos convictions et nos pratiques, il a su participer à cette vie collective en apportant une contribution si bienfaisante. La Commune lui en est reconnaissante. Son successeur, Monsieur l'Abbé Philippe Marsan, saura poursuivre la mission dans le même esprit.

2002 s'achève, 2003 débute...

En souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux résidents, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je formule les vœux les plus sincères pour que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, santé et une totale réussite dans vos projets.

A toutes et à tous, bonne année 2003 !

Fernand Dangua.



Connaissez-vous la forêt communale de Saugnac ?

Elle a une surface totale de 118,05 ha, répartie en trois massifs forestiers :

- le bois de Saugnac 26,23 ha
- le bois de Cambran 22,94 ha
- le bois d'Arzet 68,88 ha

Située en bordure du Luy sur des terres inondables pour les trois quarts de sa surface, elle est plantée d'environ :

- 67 % de chênes pédonculés du pays,
- 17 % de pins maritimes,
- 7 % de chênes rouges, merisiers, alisiers et érables cycomores,
- 6 % de peupliers (l - 45 - 51),
- 3 % de douglas (pin de l'Oregon), frênes, vergnes et taillis.



BOIS D'ARZET : 68,88 ha

n° Parcelle	Surface (ha)	Essences	Age
7	7,22		
7a	4,63	Chêne pédonculé	70 / 75 ans
7b	1,26	Frêne 1990	12 ans
7c	1,33	Peuplier 1998	4 ans
8	5,15		
8a	4,90	Chêne pédonculé	70 / 75 ans
8b	0,25	Frêne 1989	13 ans
9	4,76		
9a	4,45	Chêne pédonculé	70 / 75 ans
9b	0,31	Frêne 1989	13 ans
10	5,80	Chêne	55 / 60 ans
11	5,09		
11a	4,28	Chêne pédonculé	80 / 85 ans
11b	0,81	Vergne	30 ans
12	6,38		
12a	2,18	Chêne rouge - Merisier	1 an
12b	2,44	Pin maritime	31 / 35 ans
12c	1,21	Douglas	35 ans
12d	0,55	Taillis	-
13	7,05	Chêne pédonculé	86 / 99 ans
14	6,25	Pin maritime	31 / 35 ans
15	7,39	Pin maritime 1985	17 ans
16	9,40		
16a	5,44	Chêne rouge - Merisier	6 ans
16b	2,96	Pin maritime 1982	20 ans
16c	1,00	Chêne rouge d'amérique	20 ans
17	4,39	Bois de Campagne	
17a	3,37	Chêne pédonculé	30 / 35 ans
17b	1,02	Chêne Saule - Vergne	30 / 35 ans



En prolongement de la proposition établie par l'O.N.F., divers travaux ont été proposés par la Commission de la Forêt en 2002 :

BOIS DE CAMBRAN : 22,94 ha				
n° Parcelle	Surface (ha)	Essences		Age
1	3,94	Peuplier	1990	12 ans
2	10,02	Chêne pédonculé		112 / 122 ans
3	8,98			
	3a	Chêne pédonculé		76 / 80 ans
	3b	Peuplier	1993	9 ans
		Peuplier	1993	9 ans

- à Sagnac :

sur la parcelle n° 4 (2,85 ha de chênes) et sur la parcelle n° 4b (0,25 ha de peupliers) a été réalisé un rotobroyage avant martelage.

Un débroussaillage mécanique a été effectué sur la totalité de la parcelle n° 5

(plantation de chênes sur 5,46 ha). Tous ces travaux ont été menés par la CAFSA pour un total de 1 764,12 €.

La finition plus délicate pour couper les ronces envahissantes au plus près des chênes a été effectuée par nos chers cantonniers qui ont pu ainsi se mettre au vert et s'oxygéner pendant quelques jours.



- à Cambran :

L'entreprise de Sébastien SUHUBIETTE a réalisé un rotobroyage avant martelage de la parcelle n° 3 de 7,15 ha pour un coût de 1 698,55 €.

- à Arzet :

sur la parcelle n° 17 du bois de Campagne, la CUMA OUEST CHALOSSE a réalisé des travaux de pelle mécanique afin de permettre un accès plus facile. Le total de ces travaux s'élève à 430,56 €.

La Commission de la Forêt a demandé à l'O.N.F. de mettre en vente pour 2003 les 36 peupliers de la parcelle n° 4b (bois de Sagnac, situé en bordure de route). Ces arbres d'aspect général médiocre pourraient de surcroît être victimes d'un coup de vent.

La coupe d'amélioration des parcelles de chênes n° 11a et 13 initialement

prévue dans le plan de gestion de la forêt a été reportée pour cause de marché difficile. 4 lots de bois ont été proposés à la vente cette année, une coupe rase au bois de Sagnac, 2 coupes

d'amélioration en chêne et 1 coupe d'amélioration en pin au bois d'Arzet. Seule la coupe d'amélioration en chêne, parcelle n° 9a et 10 au bois d'Arzet, a été vendue pour 9 200 € à l'entreprise DEMETRE J. Michel de Tethieu. Egalement 100 stères de bois de chauffage ont été vendus aux particuliers de la Commune pour 12,20 € le stère.

Afin d'accréditer une gestion forestière durable de notre Forêt et de pratiques d'exploitations respectueuses de l'environnement, le principe d'Ecocertification Européenne et du système P.E.F.C. (PAN EUROPEAN FOREST CERTIFICATION) est adopté pour les prochaines années.

BOIS DE SAUGNAC : 26,23 ha				
n° Parcelle	Surface (ha)	Essences		Age
4	9,16			
	4a	Chêne pédonculé		117 / 130 ans
	4b	Peuplier		18 ans
	[0,24]	Ancien dépôt d'ordures		
5	5,46			
		Chêne pédonculé	1998	4 ans
		Chêne pédonculé	1992	10 ans
6	11,61	Chêne pédonculé	1986	16 ans

Assainissement

L'assainissement, une des priorités de l'environnement pour la décennie à venir.

En 1984, lors de la création du lotissement « La Lande », la Commune se dotait d'un réseau collectif et du système de traitement dit « par lagunage » constitué de 2 bassins et du rejet dans le Luy après décantation.

En 1994, le Conseil Municipal décida la construction d'une station d'épuration d'une capacité nominale de 1000 équivalents/habitants. Le traitement est du type : boues activées, aération prolongée, lagunage tertiaire, d'une charge hydraulique nominale de 150 m³/jour et d'une charge organique nominale de 54 kg de DBO/jour (Déchets Bruts Organiques).

Cette station se situe Rue Jammes le long de la voie ferrée.

Des analyses sont effectuées couramment par les services compétents du CONSEIL GENERAL (Le SATESE). Les résultats peuvent être consultés en Mairie.

L'assainissement du Bourg vient d'être réalisé au premier trimestre 2002.

Une tranche supplémentaire du réseau collectif devrait débuter début 2003 pour les zones suivantes : *Avenue de la République, Route du Conte, Route de la Forêt, Rue Marie Curie et Rue Condorcet.*

Quelques gênes sont à prévoir pour les riverains pendant les travaux prévus pour une durée de 3 à 4 mois. Mais cette extension apportera un confort supplémentaire aux habitants dont les maisons seront raccordées à ce nouveau réseau.



Station d'épuration

Voitrie

Les travaux routiers ont été réalisés conformément au programme triennal établi, à savoir pour **2002** : *route de Labescaou - chemin d'Arrissalat.*

Prévus pour **2003** : *route de Pouillon et route du Campas.*

D'importants travaux d'entretien ont été effectués au cours de cette année :

- curage de fossés (route du Moulin d'Oro, route de Portedijaux, route d'Arzet),
- réfection de 2 ponts importants (route des Primevères et route de la Fontaine Salée), et de nombreuses petites interventions sur le long réseau routier communal (27 kms),
- signalisation routière, panneaux, passages protégés.

Le département engage d'importants travaux sur la RD 322, reliant Saugnac à Bénesse lès Dax. La chaussée sera entièrement refaite et surtout élargie. Ces travaux seront réalisés sur 3 ans.

Un premier projet a vu le jour pour la création d'un giratoire au Carrefour Bégu.

Avec l'accord du Conseil Général, nous déléguons une mission auprès des services de la D.D.E. pour l'implantation de ralentisseurs Avenue de la République. Nul doute que ces 2 chantiers amélioreront la sécurité sur ces 2 axes mais **restons vigilants et respectons les limitations de vitesse pour le bien-être de tous.**

Traitement de l'eau

L'alimentation en eau potable du S.I.A.E.P de Pouillon a été assurée, jusqu'en 1989, par la nappe alluviale du Gave, au moyen de trois puits d'une capacité globale de 300 m³ /heure, situés sur la commune de St-Cricq-Du-Gave.

En vue d'accroître la capacité de ses ressources, le syndicat a réalisé, en 1988, un nouveau forage sur la commune de Saugnac et Cambran.

L'eau captée à un débit nominal de 160 m³ /heure est prélevée au niveau de la nappe du « MIOCENE AQUITANIEN » à une profondeur comprise entre 116 et 160 mètres.

Cette nouvelle ressource a révélé une présence de fer et de manganèse, incompatible avec la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Un petit rappel, concernant les normes sur la qualité des eaux :

Ces normes concernent une soixantaine de paramètres, en particulier :

- **les paramètres organoleptiques** : couleur – turbidité – odeur et saveur,
- **les paramètres physico – chimiques** liés à la structure naturelle des eaux : température – PH – et certains sels dissous,
- **les paramètres concernant des substances indésirables** : notamment les métaux, comme le fer et le manganèse, puis des paramètres plus spécifiquement indicateurs d'une pollution, tels que les nitrates, l'ammoniaque ou les matières organiques,
- **les paramètres concernant les substances toxiques** : ce sont essentiellement des micro polluants minéraux et organiques, tels que le plomb, le mercure et les hydrocarbures,
- **les paramètres micro biologiques** : ce sont principalement des germes, témoins d'une pollution d'origine fécale, etc...

Compte tenu de la courte exploitation du forage, seuls trois prélèvements ont été analysés :

- le 20/9/88 après 24 heures d'essais de pompage,
- le 22/9/88 après 72 heures de pompage,
- le 9/10/90 après 2 mois d'exploitation.

Les analyses effectuées, les résultats ont fait ressortir que seuls le fer et le manganèse nécessitaient la mise en œuvre d'un traitement spécifique pour satisfaire aux exigences de la législation en vigueur, concernant les eaux destinées à la consommation humaine.

Il faut noter que le fer et le manganèse sont des éléments nuisibles, non pas en raison d'une nocivité éventuelle sur la santé des consommateurs, mais du fait des inconvénients qu'ils entraînent en distribution. En effet, au cours du transit, le long du réseau, le fer et le manganèse, solubles, sont généralement oxydés, et forment par conséquent, des précipités provoquant une coloration rougeâtre ou brune.

L'élimination du fer et du manganèse, concernant la filière de traitement, s'effectue en deux opérations :

- l'oxydation,
- la rétention des précipités formés.

La tour d'oxydation en place permet l'aération de l'eau brute provenant du forage. C'est une cuve métallique, verticale et fermée, fonctionnant sous pression. Cette tour comporte un lit de pouzzolane supporté par un plancher et dont le rôle est d'accroître considérablement les surfaces liquides et gazeuses en contact.

L'eau brute sous pression alimente un mélangeur qui reçoit l'air sur-pressé (compresseur : 16 m³ /heure en continu). Le mélange eau – air est admis à la base du lit de pouzzolane, puis recueilli à la partie supérieure de la tour.

La rétention des précipités, formés lors de l'étape d'oxydation, s'effectue par clarification dont le procédé le mieux adapté est la filtration rapide, dans le cas du forage de Saugnac et Cambran.

La filtration est réalisée au moyen de deux filtres métalliques, constitués chacun d'un cylindre avec un fond bombé à chaque extrémité.

L'eau admise en partie supérieure est récupérée à la base du lit filtrant par les buselures fixées sur un plancher (50 /m²), de façon à assurer une parfaite répartition sur toute la masse filtrante de l'eau à traiter et de l'air de lavage.

Deux filtres de 2,80 m de diamètre ont été réalisés afin d'obtenir une vitesse de filtration adéquate, pour 80m³ /h d'eau à traiter.

Le lit filtrant est constitué de haut en bas, par :

- une épaisseur de 0,6m hydro - anthracite de taille 2 à 3 mm,
- une épaisseur de 0,4 m de sable quartzéux de taille 0,7 à 1mm.

Toutes les canalisations d'aménages d'eau et de reprises (amenée d'eau brute, reprise des eaux sales de lavage, reprise de l'eau traitée et amenée d'eau de lavage) sont munies d'une vanne papillon, à commande pneumatique pour permettre un lavage automatique.

Lavage des filtres :

Lorsque le supplément de perte de charge, créé par le colmatage du lit filtrant, atteint une valeur comprise entre 2 et 3 m de colonne d'eau, le filtre doit être lavé successivement à l'air puis à l'eau.

Les opérations de lavage sont réalisées à partir d'un groupe électro - sur presseur (360 m³ /h) et un groupe électro - pompe de 360 m³ /h.

Le groupe électro - pompe de lavage est alimenté depuis un réservoir enterré de 60m³ qui permet d'effectuer un lavage des 2 filtres.

Les eaux issues du lavage des filtres sont stockées dans un réservoir enterré de 60 m³. De là, elles sont refoulées à faible débit et dirigées vers le milieu naturel.



L'eau traitée, venant des filtres est dirigée par refoulement (2 groupes électro pompe) vers une bache de stockage servant à la distribution.

Cette filière de traitement réalisée en 1991 a vu en 1999 son doublement.

En effet 2 autres filtres ont été réalisés suite à la construction du forage n°2.

La capacité de la bache d'eau traitée, a été portée à 800 m³. Une injection de chlore gazeux pour assurer la désinfection, est réalisée sur la canalisation de refoulement en amont de la bache.

En septembre 2001, suite au plan vigipirate, des consignes préfectorales demandaient l'augmentation du chlorage.

CONCLUSION

Actuellement la station de traitement des eaux de la Commune de Saugnac et Cambran est capable de fournir au S.I.E.A. de Pouillon 3840 m³ /jour.

Une petite comparaison :

1 m³ d'eau = 2,61 Euros

1 bouteille d'eau minérale de 1 litre = 0,30 Euros,
d'où le prix du m³ d'eau = 300 Euros.

Les résultats des analyses peuvent être consultés à la Mairie.

Bâtiments communaux

Les travaux de l'extension de la Salle Polyvalente ont été terminés au mois de juin. Cet agrandissement comprend un local technique pour le matériel communal (tables et bancs), un local Comité des Fêtes, un local Basket, des locaux de rangements et placards pour les associations suivantes : Gymnastique, Pelote, Cyclo et Pétanque.

Cet ouvrage a été réalisé en grande partie par les bénévoles de la commune. Grâce à leur dévouement, ce bâtiment revenant moins cher, il a été effectué l'achat d'une chambre froide, outil de travail devenu indispensable pour les repas organisés par les associations. **La Municipalité tient à remercier tous les intervenants qui se sont investis sans compter durant de nombreux samedis.**

Les travaux de mise en conformité prévus à l'Ecole Maternelle et à l'Ecole Primaire se sont déroulés pendant les grandes vacances :

coût..... 36 492,57 € HT.

Grâce à leur volonté et à leur dynamisme, les chasseurs ont eux aussi réalisé leur local baptisé

«Le pit du chasseur». Avec une participation municipale de 7 622,45 € TTC, ils ont su mettre en œuvre cette extension de la salle Jean Ducamp. Ils ont bâti un local de dépeçage et une terrasse couverte avec accès à l'intérieur.

De même que précédemment, Monsieur le Maire et son conseil municipal tiennent à remercier vivement tous les bénévoles.

Avec l'arrivée de notre nouveau curé, le presbytère sera entièrement restauré intérieurement (peintures, tapisseries, moquettes, chauffage et cumulus, douche et aménagement cuisine). Dès la fin des travaux, l'Abbé Philippe MARSAN intégrera sa nouvelle maison.

Projets 2003 :

- mise en place du projet sécurité de la Salle Polyvalente,
- réfection et nettoyage des toitures des bâtiments communaux,
- mise en conformité du local des cantonniers.

Equipements

	<u>Montant TTC</u>
Tronçonneuse STILH	622,00 €
Perceuse visseuse sans fil	258,22 €
Remorque marque GOURDON	2 789,59 €
Extincteurs et plans d'évacuation	1 143,20 €
Arrosage automatique rond-point Jean-Charles De BORDA et banquettes fleuries espace du Planté	1 418,30 €
Grillage protection massifs floraux (fêtes patronales)	462,32 €
Divers matériels urbains (bancs, poubelles, jardinières, cendriers)	1 801,04 €
Rideaux Secrétariat Mairie	454,48 €
Basket : tableau de marquage et 2 panneaux (dont participation du Club : 1 524,49 €)	7 665,11 €



Notre remorque !

Fleurissement - Cadre de Vie

TENDANCE DE LA FLORAISON ESTIVALE

En cet été 2002, nous avons pu apercevoir sur les massifs de notre commune des plantes qui sortent de l'ordinaire ; mais toutes ne sont pas des nouveautés. Il s'agit parfois de plantes plus classiques mais originales par leur port ou leur floraison.

Nous procédons (la commission de fleurissement) donc à une analyse préalable et réfléchie pour établir une sélection en fonction de nos besoins, sachant qu'au moment des plantations 30 % des plantes installées sont fleuries alors que 70 % des jeunes végétaux plantés ne le sont pas. Il faut donc connaître les plantes et leur évolution dans le temps (date de floraison, durée, port et couleur...) pour imaginer son fleurissement estival. Cet été, la

couleur dominante choisie était le bleu pour les massifs et le rose pour les suspensions et les jardinières.

LES PORTS POUR PLUS D'EXUBERANCE

Les jardiniers sont donc comme les peintres. Ils ne peuvent pas rater leurs œuvres. Pour le premier cité, sa palette de couleurs c'est toute une gamme végétale qui est à leur disposition. Mais en plus des couleurs, il est aujourd'hui nécessaire d'apporter de la générosité et de l'exubérance. Ainsi, les graminées enrichissent la gamme estivale par l'esthétique de leurs feuillages et de leurs épis, les potagères à utiliser

avec modération, sont parfois intéressantes pour leur feuillage. Mais la tendance actuelle apprécie les compositions associant port érigé et port retombant qui donnent plus d'effets et de volumes aux massifs, aux jardinières et aux suspensions.

Compact, érigé ou branchu, l'intérêt des ports des plantes est essentiel à l'équilibre de la réalisation d'un massif. Les ports divergents sont particulièrement intéressants en situation lorsque les plantes s'emmêlent entre elles. Eh oui, fleurir aujourd'hui en milieu urbain, ce n'est pas seulement planter des fleurs, c'est composer une œuvre avec son temps. A vous de l'interpréter à votre façon. Les goûts et les couleurs ?....

REALISATIONS ET ACHATS 2002

- Arrosage intégré le long des plantations : *Avenue de la République* et du *Carrefour chez Castets*, coût 1 418,30 €.
- Jardinières murales et vasques (*Mairie*), coût 557,20 €.
- Achat : corbeilles de jardin (*Parc de la Mairie*), poubelles et cendriers (*Poste, Ecole, Salle des Fêtes*), coût 1 243,84 €.
- Réalisation par nos soins des portiques et des jardinières aux *Entrées du village*, coût des matériaux 496,00 €.

Sur notre commune, nous avons 1/3 des plantations qui s'arrosent en semi-automatique, c'est-à-dire suivant le besoin (vanne volumétrique). Aujourd'hui, il est nécessaire d'augmenter les secteurs d'arrosages. On ne peut plus se permettre de détacher de la main- d'œuvre pour ce genre de tâche. Il faut savoir que ce type d'arrosage à très court terme est moins onéreux qu'un système traditionnel. A quantité égale, meilleure distribution de l'eau, moins d'évaporation et moins de ruissellement. Le personnel peut donc se libérer pour d'autres travaux.



REMISE DES PRIX DU FLEURISSEMENT COMMUNAL

- 1^{er} prix : Mme PICHOT
- 2^{ème} prix : Mme et M. POSTELLE
- 3^{ème} prix ex aequo : - Mme et M. GUIRAUTON, Mme et M. LESGOURGUES (Macouaou)
- 5^{ème} prix : Mme et M. JAMES
- 6^{ème} prix : Mme et M. MORGANX
- 7^{ème} prix : Mme et M. CAMIADE (lot. de la Lande)
- 8^{ème} prix : Mme et M. LANNEGRAND
- 9^{ème} prix : Mme et M. FARTHOUCAT
- 10^{ème} prix : Mme et M. LAFFITTE J.M. (Arzet)

Félicitations pour les bords de route fleuris :

Mme et M. LESCLAUZE
Mme LABAT



La Commission «Fleurissement-Cadre de vie» tient à remercier tous les lauréats pour leur participation active au fleurissement communal.

Un fleurissement bien réussi est toujours une action très positive aux yeux de tous les publics (habitants, touristes, professionnels...) et il valorise surtout l'image de notre commune.



Rond-point Jean-Charles De Borda

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La commune de SAUGNAC et CAMBRAN organisera le **samedi 7 juin 2003 la journée de l'environnement**. Si vous êtes promeneurs, amateurs de nature, si vous connaissez des sites ou des sentes de découverte à remettre en valeur, si vous désirez participer, n'hésitez pas à le faire savoir au plus vite au secrétariat de Mairie.

A cette occasion, la Commune pourrait organiser un pique-nique en plein air.



Centre Communal d'Action Sociale

Dans quels domaines intervient-il ?

- Participation à l'**Aide Sociale et à la Téléalarme**. Les demandes d'heures d'Aide Ménagère à domicile et d'Auxiliaire de Vie sont de plus en plus nombreuses. Celles de l'A.P.A. par le Conseil Général des Landes drainent des contingents d'heures importants qui alourdissent le budget C.C.A.S.

Le tarif Téléalarme 2002 est fixé à 115 € pour une année civile. Le C.C.A.S. participe de moitié pour les demandeurs non imposables.

- Subvention au **Centre de Loisirs** de Narrosse : la fréquentation est en constante progression, couvrant depuis deux ans toutes les vacances scolaires. En 2002, 538 journées enfants ont été réglées pour une somme de 3 201,10 €. En 2001, il y avait eu 314 journées et en 2000, 293 journées.

- **Bibliothèque** : elle est ouverte à tous, les jeudis de 16 h 30 à 18 h 30 et le premier samedi du mois de 14 h 00 à 16 h 00. Nous vous y attendons.

- Financement des frais de **portage de repas** à domicile : les repas sont confectionnés par l'U.C.R. de Dax et livrés à domicile par l'Entreprise LUBAT de Narrosse. Le tarif pour 2002 est de 7,19 € (non compris pain et boisson).

- **Colis de Noël** : ils sont distribués chaque fin d'année à nos Aînés de plus de 75 ans et font la joie et la surprise de tous. Cette année, 100 colis seront distribués.

- Quelques secours aux personnes en difficulté.

Comment est-il financé ?

Pour maintenir l'équilibre des Recettes / Dépenses du Budget, la Commune verse une subvention.



Nos aides-ménagères :
Nicole LARTIGAU, Denise LABASTIE,
Christiane ARRIEUSSECQ,
Monique DAUCHOT.

Certaines dépenses ayant considérablement augmentées (contingent d'heures d'Aide Sociale et subvention au Centre de Loisirs de Narrosse), la Commune a été obligée de verser une subvention plus élevée (versée en 2002 : 8 090 € soit 53 066,92 F en 2001 : 30 520 F). Le Budget du C.C.A.S. s'équilibre pour l'année 2002 à 48 406,34 € en recettes et dépenses.

Quelle est sa situation actuelle ?

La situation financière actuelle du C.C.A.S. est inquiétante. L'équilibre est maintenu grâce à la subvention de la Commune. En sera-t-il toujours ainsi ? Sachant que ce budget ne peut subvenir « seul » à ses moyens et donc ne pourra parer aux dépenses imprévues...

Deux aides-ménagères prenant leur retraite fin 2002, un réaménagement du contingent d'heures sera donc à étudier.

Malgré de nouvelles exigences réglementaires, le C.C.A.S. essaiera de faire face et de répondre à la demande des personnes nécessiteuses.

Personnel Communal

ECOLE MATERNELLE

Mady POUYMAYOU	A.T.S.E.M. 2 ^e Classe
Marie-France PEHAU	A.T.S.E.M. 1 ^{ère} Classe
Maryse TISSIER	A.T.S.E.M. 2 ^e Classe



ECOLE PRIMAIRE

Françoise LAFITTE	Agent d'Entretien Qualifié
Marie-Pierre DE ALMEIDA	Agent d'Entretien

AGENTS DE VOIRIE

Christophe DUFOURCET	Agent d'Entretien C.E.S.
Jean-Claude CAZENAVE	Agent d'Entretien C.E.C.
Benoît NAPIAS	Agent d'Entretien C.E.C.
Christian LALANNE	Agent de Maîtrise
Francis GAILLARDET	Conducteur Spécialisé 2 ^e niveau
Thierry CASTAIGNEDE	Agent d'Entretien



CANTINE

Jeannine LAMOLIATE Agent d'Entretien Qualifié
Pierrette DESCAZAUX Agent d'Entretien Qualifié



Madame Yvette DUFOURCQ nous a quittés

Un an après le décès de son époux Manoun, Yvette s'en est allée foudroyée par la maladie durant une très courte hospitalisation. Elle nous a quittés en toute discrétion, cette discrétion qui l'a toujours caractérisée.

Ancienne employée communale et bien qu'à la retraite, Yvette demeurait toujours présente auprès de la collectivité en offrant ses services à celles et à ceux qui utilisaient la cantine, lieu de son travail durant de nombreuses années. Nombreux sont les enfants qui ont bénéficié de l'attention, de la gentillesse et de la disponibilité d'Yvette. Elle fut à l'origine de ce service en préparant le potage des écoliers et en réchauffant leur repas qu'ils prenaient dans sa maison d'habitation, au Sin. Puis vint la construction du local de la cantine et son fonctionnement structuré que l'on connaît aujourd'hui.

Yvette était très écoutée et ses avis servaient de référence. Parmi les utilisateurs du local cantine, qui n'a pas eu recours à son aide jusqu'à la veille de son hospitalisation ?

Avant de rendre son dernier souffle, elle avait demandé auprès d'elle la présence de Danielle, Christine, Jean, Francis et celle de ses petits-enfants Laurent et Thomas sans doute pour leur prodiguer un ultime exemple de courage et de lucidité.

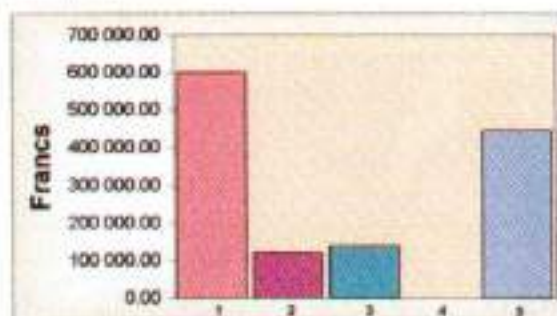
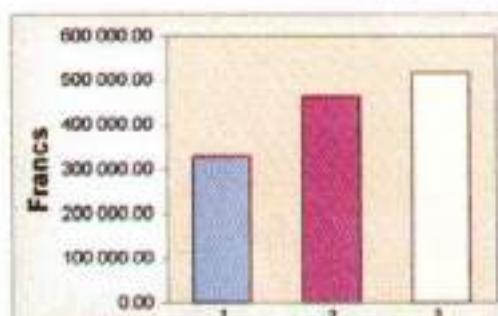
Après la disparition de Manoun l'an passé et celle d'Yvette en ce vendredi 4 octobre, le Conseil Municipal a la douleur de présenter une nouvelle fois ses plus sincères condoléances à cette famille qui a su tant donner pour le bien commun et lui assure la profonde sympathie de tous les Saignacais.

COMPTE ADMINISTRATIF 2001 (Voté en francs)

Dépenses

Recettes

INVESTISSEMENT



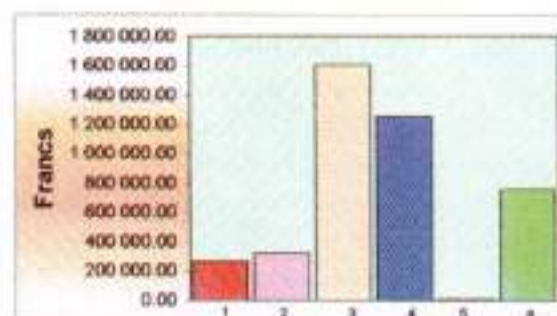
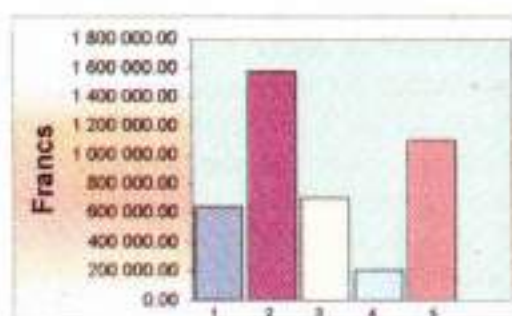
1) Remb. Emprunts	327 924.95
2) Investissement	460 836.51
3) Déficit antérieur	515 901.62

1) Dotat. Fonds divers	599 835.89
2) Déficit Investissement	119 371.49
3) Subv. d'Investissement	139 889.56
4) Autres Immobilis. Financières	40.14
5) Emprunts	445 526.00

1 304 663.08

1 304 663.08

FONCTIONNEMENT



1) Ch. à caract. général	638 010.68
2) Frais de personnel	1 573 170.81
3) Aut. Ch. de gestion	700 549.97
4) Charges financières et exceptionnelles	205 686.09

1) Prod. Gest. Courante	263 289.87
2) Autres produits gestion	320 114.96
3) Dotations subventions	1 608 816.46
4) Impôts et taxes - Cont. directes	1 259 214.67
5) Produits financiers	9 453.47
6) Excédents antérieurs	756 728.32

5) Excédent 1 100 200.20

4 217 617.75

4 217 617.75

LOCATIONS

* Tarif à la journée

* **Gratuit pour les Associations de la Commune**

- CANTINE (sans utilisation de la cuisine)
- CANTINE (avec utilisation de la cuisine)
- CANTINE : lave-vaisselle

- SALLE POLYVALENTE
(un match ou un entraînement)
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
(Manifestation à but lucratif)
- PIECE ANNEXE à la SALLE POLYVALENTE
- CHAMBRE FROIDE à la SALLE POLYVALENTE (week-end)
- SALLE DE REUNION (1/2 journée ou soirée)

DIVERS

- BIBLIOTHEQUE (Abonnement annuel par famille)

- CANTINE : Prix du repas
 - . Enfants
 - . Adultes

- CONCESSION CIMETIERE (le m2)
- CONCESSION DE CHASSE

- GARDERIE (au mois)
 - . Enfant de la Maternelle
 - . 1 Enfant en Primaire
 - . 2 Enfants en Primaire
 - . 3 Enfants en Primaire

- PHOTOCOPIE

- TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
(depuis le 19 Octobre 2000, ces tarifs sont ceux du Service des Eaux et de l'Assainissement de Pouillon auquel la commune a délégué sa compétence)
 - . Constructions existantes
 - . Constructions nouvelles
 - . Lotissement (prix au lot)

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2003 (€)

Personnes résidant à Sagnac	Personnes ne résidant pas à Sagnac
31	62
94	145
Gratuit	26
Gratuit	31
133	262
326	492
27	54
35	35
27	54
2.30	2.30
2.19	2.19
3.45	3.45
46	
31	
Gratuit	Gratuit
9.70	9.70
16.60	16.60
21.50	21.50
0.15	0.15
609,80	
1 829,40	
1 524,50	

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

Secrétariat
Tél : 05.58.97.86.38
Fax : 05.58.97.84.23

Entretien avec le Maire
Entretien avec les Adjointes

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	-
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h 30

Sur rendez-vous
Sur rendez-vous le Mardi de 17 h à 19 h

BIBLIOTHEQUE

Jeudi	-	16 h 30 - 18 h 30
1er Samedi du mois	-	14 h 00 - 16 h 00

GARDERIE

7 h 30 - 8 h 50 16 h 30 - 19 h 00

SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU GRAND DAX

DECHETTERIE NARROSSE

Heures d'ouverture hiver
(du 28/10/2002 au 29/03/2003)
fermée les jours fériés

Lundi	8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h
Mardi	8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h
Jeudi	8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h
Vendredi	8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h
Samedi	8 h - 12 h	13 h 15 - 18 h

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Tous les Mardis et Vendredis 13 h 00 - 20 h

RAMASSAGE DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

DECHETS VERTS : 10 € l'enlèvement (1)

En priorité aux personnes à mobilité réduite
Faire des fagots de moins de 1 m, gazon et feuilles dans
poubelle 100 litres, 1m3 par foyer et par collecte

ENCOMBRANTS : 10 € l'enlèvement (1)

Objets ne pouvant entrer dans le coffre d'une voiture

(1) Paiement avant tout enlèvement par chèque à l'ordre
du Trésor Public à la C.C.G.D. - Services Techniques -
Village d'Entreprises - 40990 SAINT PAUL LES DAX

Sur appel téléphonique (particuliers)
du lundi au vendredi de 9 h à 13 h (Tél : 05.58.91.13.40)

Le 2e Mercredi du mois
(entre 12 h et 19 h)

Le 1er Mercredi du mois
(entre 8 h et 15 h)

SITCOM COTE SUD DES LANDES

LOCATION BENNE AUX PARTICULIERS

ENLEVEMENT ENCOMBRANTS (camion de 2 m3)

Tél : 05.58.72.03.94

80 € l'enlèvement

25 € l'enlèvement

POINT TRI

Containers : Place des Sports
Carrefour BEGU

ECOLE

MATERNELLE : Tél. 05.58.97.84.51

PRIMAIRE : Tél. 05.58.97.81.62

Lundi au Vendredi (sauf Mercredi)

9 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30

POSTE

BUREAU : Tél. 05.58.97.86.00

Lundi au Vendredi

9 h - 11 h 30 14 h 00 - 16 h 30

LEVEE DU COURRIER

Lundi au Vendredi	16 h 30
Samedi	10 h 30

À votre service



Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises sur le territoire de la Commune

■ ALIMENT.TRAITEUR AMBULANT	GUICHEMERRE Josette	235, Route de Sort	Tél : 05.58.97.82.59
■ ARCHITECTE	THIEVENAZ Hervé	725, Av. de la République	Tél : 05.58.97.00.19
■ ATELIER D'ESTAMPES (gravure)	LAFFONT Philippe	390, Rte de la Vieille Forge	Tél : 05.58.97.00.94
■ BOUCH.-CHARCUT.-TRAITEUR	DUBOUE Gilbert	1, Rue du Kiosque	Tél : 05.58.91.54.56
■ BOULANGERIE	BAUBION Christine	145, Rue de la Liberté	Tél : 05.58.97.84.37
■ BUREAU D'ETUDE ECR	PEHAU Marc	875, Rte de Portedijéaux	Tél : 05.58.97.87.38
■ BUREAU ETUDE MAISONS HCL	LOUME Henri	1725, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.80
■ CARRELAGE S.L.C.	DUPLANTIER Rémé	2 Bis, Rue du 8 Mai 1945	Tél : 05.58.97.01.25
■ COIFFURE DAMES-MESSIEURS	IBANEZ Janine et Virginie	825, Av. de la République	Tél : 05.58.97.85.51
■ CREATION SCULPTURES CUIVRE	SAYES Michel	11, Rte de l'Orée du Bois	Tél : 05.58.97.88.81
■ DEPOT DE GAZ	VOISIN Christine	420, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.15
■ EBENISTERIE	LAPEYRE Bernard	605, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.29
■ ELECTRICITE	FORSANS Alain	375, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.88.77
	MOLLON Daniel	155, Rue Alex Lisal	Tél : 05.58.97.82.11
■ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS	RIDRIMONT Denis	40, Route de Cambran	
	ROBILLARD Marc	785, Route de Cambran	Tél : 05.58.97.83.00
■ EPICERIE-ESSENCE-TABAC-JOURNAUX	VOISIN Christine	420, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.15
■ ETUDE INFORMATIQUE	ZANARDO Mario	505, Route de Sort	Tél : 05.58.97.87.57
■ EXPERT EN BATIMENT	BIDAU Jacques	35, Av. J.Ch. De Borda	Tél : 05.58.97.81.78
■ HORTICULTURE	DUCASSE Thierry	1525, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.85.07
■ LOCATION MATERIEL SON	NAPIAS Denise	3, Rue Jean Moulin	Tél : 05.58.97.88.90
■ MACONNERIE	DIAS Michel	170, Route du Conte	Tél : 05.58.97.82.52
■ MACONNERIE - CARRELAGE	S.A.R.L. GRANDA - LARROUQUETTE	1540, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.45
■ MACONNERIE - CARRELAGE - ASSAINISSEMENT	DUPLA Didier	1705, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.42

■ MECANIQUE GENERALE - VENTE VN-VO - Agent RENAULT	S.A.R.L. SAUGNAC AUTOMOBILES	70, Imp. des Acacias	Tél : 05.58.97.80.85.
■ ORCHESTRE et DISCO MOBILE	TOLOU Bernard	4, Imp. des Fougères	Tél : 05.58.97.86.67.
■ PEINTURE-VITRERIE- PAPIERS PEINTS	CAZAILLON Jean-Jacques	425, Rue Eglise Cambran	Tél : 05.58.97.84.22.
■ PRODUCTION AUDIOVISUELLE	MARTIN Anthony	40, Chemin de Hitte	Tél : 05.58.97.85.25.
■ RESTAURANT	LE PETIT TACHOIRES	1345, Av. République	Tél : 05.58.97.88.99.
■ SANITAIRE-CHAUFFAGE- PLOMBERIE-FERRONNERIE	CAMIER Joachim	955, Route de Sort	Tél : 05.58.97.00.03.
■ STOCKAGE DE CEREALES	S.A. SUBERCHICOT	185, Route de Cambran	Tél : 05.58.74.84.73.
■ TRANSPORTS	A.S.L. Transports	380, Av. J.Ch. De Borda	Tél : 05.58.97.89.89.
	LAGARDE-LANNOT J.-Claude	210, Rue Alex Lisal	Tél : 05.58.97.84.15.
■ TRAVAUX FORESTIERS - ELAGAGE	DUFAU Vincent	515, Route de Labescaou	Tél : 05.58.96.70.64.

SERVICES MÉDICAUX



■ CHIRURGIEN DENTISTE	DUBRASQUET J. Frédéric	395, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.82.10.
■ INFIRMIERE LIBERALE	HILLAIRE-MARCEL Joëlle	12, Rue des Genêts	Tél : 05.58.97.82.07.
■ KINESITHERAPEUTE	ARMAGNACQ M. Claudé	440, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.76.
■ MEDECIN GENERALISTE	BERBINAU Didier	785, Av. République	Tél : 05.58.97.87.87.
■ PHARMACIEN	SNC BOHN-COUDRAY	1240, Av. République	Tél : 05.58.97.82.25.

SERVICES SOCIAUX

■ ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES			
	DUPLA Martine	1705, Route d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.42.
	FAURE Emilia	5, Rue Joseph Coran	Tél : 05.58.97.88.83.
	FAURE Régine	5, Rue Joseph Coran	Tél : 05.58.97.88.83.
	GAILLARDET Marie-Claude	795, Route de Cambran	Tél : 05.58.97.84.12.
	LACHAUSSEE Corine	70, Rue Maurice Ravel	Tél : 05.58.97.02.79.
	LAMBOURG Catherine	230, Route du Conte	Tél : 05.58.97.01.28.
	SARRAMAGNA Marie-Paule	1, Impasse des Jonquilles	Tél : 05.58.97.86.44.
	TILLY Violetta	1725, Av. République	Tél : 05.58.97.81.81.
	VENTURA Alvarina	1060, Route de Cambran	Tél : 05.58.97.83.94.



Etat Civil

Ces listes sont arrêtées au 30 Novembre 2002



NAISSANCES

VIGNASSE Thomas
TORCHAUSSE Chloé Amélie
TORCHAUSSE Laititia Lauric
FRANCKE Manon Camille
PIERROT Coralie

9, Rue des Chevreuils
5, Impasse des Châtaigniers
5, Impasse des Châtaigniers
3, Route de Houeyes
790, Route de Cambran

23 Janvier 2002
05 Mars 2002
06 Mars 2002
04 Septembre 2002
29 Octobre 2002



MARIAGES

WALTER William
ITURZAETA Séverine

1095, Route d'orthez
1095, Route d'orthez

Saunac et Cambran
Saunac et Cambran

23 Février 2002

LEGERON Valéry
CHIMITS Virginie

Lieu-dit "Claquin"
655, Route de Portedjeaux

Bélus
Saunac et Cambran

25 Mai 2002

ANDREUCCI Philippe
JUET Nathalie

465, Route de Cambran
465, Route de Cambran

Saunac et Cambran
Saunac et Cambran

01 Juin 2002

LABOURDETTE Olivier
LAVIGNE Séverine

8, Avenue de la République
8, Avenue de la République

Saunac et Cambran
Saunac et Cambran

16 Juin 2002

CENS Olivier
GARCIA Sandrine

4, Rue des Chevreuils
4, Rue des Chevreuils

Saunac et Cambran
Saunac et Cambran

03 Août 2002

CALLIOT Christian
LACASSAIN Marie Claude

1, Av. Napoléon 1er Prolongée
2, Rue du Quillier

Saint-Paul-Les-dax
Saunac et Cambran

12 Août 2002

VIDAL René
RENVOIZE Josette

7, Av. de la Villa Trévise
1285, Av. de la République

Le Plessis Trévise
Saunac et Cambran

17 Août 2002

GREGOIRE David
COURDESSES Sabine

17, Rue Rapas
9, Impasse des Châtaigniers

Toulouse
Saunac et Cambran

31 Août 2002

BONTEMPS Jérôme
DIAS Irène

22 Bis, Rue des Colibris
2, Rue du 19 Mars 1962

Dax
Saunac et Cambran

14 Septembre 2002

DECES

CALEJERO Rodolphe
CASTAGNET Pierre
DUSSARRAT Fernand
NATVEL Georges
DESCLAUX René
DUFOURCQ Marie
LACASSAIN Anna
LAFFITTE Pierre



470, Route de Pouillon
1115, Route d'Arzet
455, Route de la Forêt
1435, Route de Sort
475, Avenue de la République
2, Place de l'Eglise
45, Route du Conte
145, Chemin du Pouy d'Arzet

09 Avril 2002
22 Mai 2002
20 Août 2002
05 Septembre 2002
30 Septembre 2002
04 Octobre 2002
26 Octobre 2002
20 Novembre 2002

Arts Expo

L'Année dernière, le parc de la Mairie fut la toile de fond de la 1^{ère} Exposition artistique de Saugnac et Cambran. Cette année, le temps incertain a obligé les membres de la Commission Culture à chercher un autre lieu. La bibliothèque municipale et le préau de l'école se révélèrent l'endroit idéal pour accueillir la vingtaine d'exposants qui avaient répondu présents.

Pour cette 2^{ème} Expo, les artistes de Saugnac et Cambran et des alentours (Mimbaste, Ossages, Dax, Saint Vincent de Tyrosse et même Labouheyre) prirent plaisir à partager leur passion avec les adultes mais aussi avec les enfants venus nombreux le samedi 12 et dimanche 13 octobre. (Environ 300 personnes selon les organisateurs !.....)

La qualité et la diversité des œuvres exposées furent un ravissement pour tous les visiteurs.

Les Saugnacais et leurs amis purent s'entretenir avec les artistes amateurs et professionnels sur les différents modes d'expression utilisés.

Les sujets en laine et les collages remportèrent un vif succès auprès des enfants émerveillés mais aussi de leurs parents.

Deux sculpteurs, dont un nouvellement implanté sur la commune, nous ont montré qu'avec des matériaux de récupération et beaucoup de goût et de talent, il était possible de réaliser des œuvres magnifiques et pleines d'émotion.

La peinture sur tout support (toile, papier et même des pots à lait) fut représentée par 16 exposants, tous avec des styles différents qui apportèrent aux visiteurs une vision globale de l'art de la peinture.

La photographie était également représentée avec de beaux clichés en noir et blanc et en couleurs.

Pour cette 2^{ème} Edition, la Commission Culture de la Municipalité avait décidé d'attribuer **3 prix** :

• **le prix des Enfants** fut attribué à **Maxime TISSIER** pour ses 3 tableaux.

(Espérons que l'année prochaine il y aura plus de concurrents)

• **le prix du Public** est allé à Monsieur **Michel SAYES** pour l'ensemble de son œuvre, devant Monsieur **Jean-Claude COUTURIER** pour les peintures originales sur les pots à lait et Madame **Hélène DANGOUMAU** pour son « Nu » au Pastel.

• **le Jury**, composé de :

- Monsieur **VALLIEZ** artiste peintre de Saugnac et Cambran,
- Monsieur **SAYES** sculpteur de Saugnac et Cambran,
- Monsieur **SANGLA** Maire de Saugnac et Cambran,
- Madame **DANGOUMAU** organisatrice de cette manifestation,

a attribué son prix à :

Monsieur **Jean-Jacques CAMIADE** (peintre amateur de Dax) pour sa toile « barque sur l'étang » et l'ensemble des ses tableaux, suivi de très très près de Madame **Nicole BARES** (peintre amateur d'Ossages) pour ses superbes pastels et aquarelles.

Pour clôturer ces deux belles journées, un vin d'honneur très convivial a réuni artistes et public au cours duquel chacun se promet de revenir l'année prochaine et peut-être de passer de visiteur à exposant.



AlorsTous à vos pinceaux, pellicules, burin et imagination !



La Commission Culture de la Municipalité vous souhaite à tous une

Très bonne Année 2003

Expo Champignons



**Le 5 novembre
dernier,
les Saugnacais ont pu
découvrir le monde
des champignons.**

Plus de 120 espèces étaient exposées. Des sujets de toutes tailles, toutes couleurs et différentes formes étaient représentés. Le public et les écoliers ont pu apprécier les précieux conseils de Madame BORDES et Monsieur BASQUE, membres de la Société Mycologique des Landes. Madame BORDES, par reconnaissance visuelle, sensibilisait les enfants des dangers de certains spécimens, plus particulièrement les amanites. Monsieur BASQUE, davantage orienté sur la partie technique, expliquait que le champignon n'est ni un végétal, ni un animal, mais qu'il dépend d'un groupe à part. Par des schémas très représentatifs, tout le monde a pu comprendre le développement d'un champignon, notamment pour le bolet : comme il vit en symbiose avec les racines d'un arbre, seules les conditions météorologiques, la pluie et le choc thermique peuvent déclencher une pousse. Avis aux amateurs.



**1 seul pied
12 têtes,
qui dit mieux ?**



Sacrée cueillette, où les trouves-tu Mickey ?



Nous faisons preuve de...

citoyenneté quand on respecte le voisinage dans les **nuisances sonores** en évitant de tronçonner, tondre, poncer, etc... durant les moments dits de repos de la journée et de la semaine,

citoyenneté quand on respecte le voisinage en limitant les **feux** d'élimination de végétaux ; pensons aux fumées gênantes qui de plus, en bordure d'axes routiers, peuvent créer des accidents aux conséquences toujours dramatiques. Dans tous les cas, il faut respecter les dates d'autorisation délivrées par les centres de lutte contre les incendies,

citoyenneté quand on respecte le voisinage en contrôlant le comportement de nos chers **animaux domestiques**, (chiens qui divaguent d'une manière agressive ou aboient en continuité...)

citoyenneté quand on respecte les **limitations de vitesse** partout et particulièrement en zone urbanisée, pensons aux enfants et aux piétons en général,

citoyenneté quand on utilise

- les «**points tri**» pour se débarrasser des boîtes métalliques, des verres, cartons, papiers, tetra pack, bouteilles plastiques, ...
- la **déchetterie** toute proche de Narrosse pour les végétaux, les encombrants, ...

Notre comportement est déjà remarquable en ce domaine, celui-ci pourrait être encore amélioré en optimisant nos pratiques sur l'ensemble de la zone de la Communauté du Grand Dax. Notre Taxe d'Enlèvement des **Ordures Ménagères** pourrait être ainsi allégée bien que celle-ci dépende à 70 % du traitement par le SITCOM sur le site de Bénése Maremne.

citoyenneté enfin quand on **communique avec le voisinage** pour éviter tout projet ou pratique pouvant nuire à autrui.

*N'oublions pas que nous ne sommes pas seuls,
la liberté de chacun doit tenir compte de celle
d'autrui...*



Associations

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

M. Jean-Claude LACOSTE
300, Rue Condorcet

Tél : 05.58.97.85.97.

AGRICULTURE

- C.U.M.A.

M. Francis GAILLARDET
795, Route de Cambran

Tel : 05.58.97.84.12.

- F.D.S.E.A.

M. Francis LABARRIERE
305, Route de la Forêt

Tel : 05.58.97.86.68.

- M.O.D.E.F.

M. Jean-Claude ARRIEUSSECQ
455, Route de Husté

Tel : 05.58.97.83.89.

ALPA.F.D.A. (Association Landaise des Parents et Amis d'Enfants Déficients Auditifs)

Mme Sylvie BALYAN
295, Chemin de Hille

Tél : 05.58.97.82.57.

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS 39-45

M. Gilbert DUBOUE
1, Rue du Kiosque

Tel : 05.58.97.84.00.

CLUB DES RETRAITES

M. André CHICOYE
580, Route de Saint-Pandelon

Tel : 05.58.98.71.71.

COMITE DES FETES

- SAUGNAC

M. Jean-Yves LABAT
330, Avenue Jean-Charles-De-Borda

Tel : 05.58.97.82.98.

- CAMBRAN

M. Jean-Michel DESTREBATS
1395, Route de Cambran

Tel : 05.58.97.80.54.

CONSORCE PORCINE

M. Jean-Marie CHICOYE
580, Route de Saint-Pandelon

Tel : 05.58.98.71.71.

CYCLO CLUB SAUGNACAIS

M. Christian LALANNE
1990, Rue de l'Eglise de Cambran

Tel : 05.58.97.83.33.
(Vice-Président)

ELAN SAUGNACAIS

M. René DUMON
1130, Route d'Orthez

Tel : 05.58.97.87.96.

ENTENTE SAUGNACAISE BASKET

M. Michel CASTILLON
305, Rue Charles Baudelaire

Tel : 05.58.97.87.95.
Secrétariat - Tel : 05.58.97.87.70.
E-mail : Saugnac.basket.40@wanadoo.fr

F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

M. Gilbert DUBOUE
1, Rue du Kiosque

Tel : 05.58.97.84.00.

<i>FOYER DES JEUNES</i>	Mlle Marie CASTETS 803, Route de Cambran à CANDRESSE	Tél : 05.58.56.10.93.
<i>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</i>	Mme Maryse PEDELACQ 675, Avenue de la République	Tél : 05.58.97.82.22.
<i>LA MAFIA</i>	M. Jean-Jacques MONGAY 805, Route de Sort	Tél : 05.58.97.87.03.
<i>LES P'TITS MIOCHES (Parents d'élèves)</i>	Mme Céline LACOSTE 163, Rue du 19 Mars 1962 à CAGNOTTE	Tél : 05.58.73.71.92.
<i>MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE</i>	M. Claude CASSEN 525, Route du Courant	Tél : 05.58.97.86.44.
<i>PALA SAUGNACAISE SPORT LOISIR</i>	M. Daniel LENTATI 4, Rue des Genêts	Tél : 05.58.97.82.89.
<i>ROULE TA BOULE</i>	Mme Sandrine POEYDOMENGE 3, Rue des Plaçots à DAX	Tél : 05.58.56.20.11.
<i>SAUGNAC-TENNIS</i>	M. René GONALONS 1, Impasse Gérard Philipe	Tél : 05.58.97.82.77.
<i>SOCIETE DE SECOURS MUTUEL</i>	M. Jean-Claude ARRIEUSSECQ 455, Route de Husté	Tél : 05.58.97.83.89.

Dates à retenir



2003

<i>JANVIER</i>	03	<i>Loto Elan Saugnacais</i>	<i>JUIN</i>	07	<i>Journée de l'Environnement</i>	
	04	<i>Goûter de nos "Aînés"</i>		14	<i>Soirée Gymnastique Volontaire</i>	
	05	<i>Vœux FNACA</i>		<i>JUILLET</i>	04-05	} <i>Fêtes Patronales de SAUGNAC</i>
	08	<i>Vieux de la Municipalité</i>			06-07	
<i>FEVRIER</i>	15	<i>Repas "Mucoviscidose"</i>	<i>AOÛT</i>	30	<i>Fête du Basket</i>	
	22-23	<i>Sortie ski Foyer des Jeunes</i>		<i>SEPTEMBRE</i>	06	<i>Fête Elan Saugnacais</i>
<i>MARS</i>	19	<i>Cérémonie FNACA Vin d'honneur</i>	13-14		<i>Fêtes Patronales de CAMBRAN</i>	
	30	<i>Marché Particulier à Particulier organisé par le Basket</i>	<i>NOVEMBRE</i>		02	<i>Marché Particulier à Particulier organisé par le Basket</i>
<i>MAI</i>	08	<i>Cérémonie Anniversaire Armistice de 1945 - Apéritif</i>		11	<i>Cérémonie Anniversaire Armistice de 1918 - Apéritif</i>	
	10	<i>Mayade Comité des Fêtes</i>				

Entente Saignacaise Basket

En 2001, bons princes, nous avons laissé la parole au Luy puisqu'il était la vedette de l'année ... Mais, vous vous en souvenez peut-être, il s'est un peu grisé et a parlé, parlé ... C'est pourquoi cette année nous avons décidé de reprendre les choses en main et de faire plus bref pour ne pas vous lasser.

Chacun de vous connaît l'essentiel des résultats sportifs de notre (de votre) club au cours de la saison 2001 - 2002 grâce au journal Sud-Ouest ou à l'Entre Nous que nous vous faisons parvenir régulièrement. Nous n'y reviendrons donc pas en détail, nous nous bornerons à les évoquer.

Concernant les équipes de jeunes, victoires et défaites se sont équilibrées. Une mention cependant pour **les cadets** qui, s'ils n'ont pas conservé leur titre de champions des Landes, ont cependant atteint les demi-finales. Cela traduit une belle continuité et récompense le bon travail de formation qui est réalisé.

Chez les **«grands»** les féminines et les réservistes masculins ont manqué la montée à l'échelon supérieur de très peu. C'est dommage mais il faut accepter la loi du sport.

La grande satisfaction est venue de



l'équipe I qui a obtenu enfin le sésame pour jouer au niveau Aquitaine.

Saison presque parfaite, ponctuée qui plus est par le titre très envié de **Champion des Landes.**

Nous nous faisons donc un plaisir de nommer les treize garçons qui, conduits par leur

entraîneur *Pierre Laborde*, ont réalisé le rêve du club : le capitaine *Jérôme Lartigau* et les soldats *Nicolas Arnieussecq*, *Mathieu Ducoumau*, *Jonathan Dufourcq*, *Nicolas Dufourcq*, *Fabien Dupin*, *Mohamed El Jahil*, *Hicham El Manoubi*, *Christophe Galassi*, *Grégory Galassi*, *Jean-Michel Lafitte*, *David Moullia* et *Stéphane Rogéro*.

L'intersaison a été animée (c'est désormais la loi du genre, même si l'on ne parle pas de transferts ...): *Mohamed El Jahil*, *Jean-Michel Lafitte* et *Stéphane Rogéro* ont muté, *David Moullia* a arrêté; *Frédéric Boutges*, *Yves Kameni*,



Explosion de joie à l'issue de la finale

Germain Lageyre et *Vincent Lamarque* nous ont rejoints. En outre *Patrick Fraticelli* est le nouvel entraîneur, *Pierre Laborde* ayant souhaité ne s'occuper que de l'équipe des filles (il cumulait les charges la saison dernière).

Au moment où nous écrivons ces lignes - début octobre - il est trop tôt pour savoir quel rôle notre équipe pourra jouer dans ce championnat qu'elle découvre : des équipes des Pyrénées-Atlantiques, de Gironde et du Lot-et-Garonne vont venir dans la salle de Saignac et nous espérons faire bonne figure face à elles ainsi que contre les Landais (Saint-Sever, Pouillon, Haut-Mauco, Cauneille). Nous espérons aussi que les supporters seront encore plus nombreux à encourager nos couleurs, à Saignac et à l'extérieur : les déplacements les plus lointains se feront en car,

ceux qui veulent accompagner les joueurs sont les bienvenus.

Sept autres équipes portent cette saison le maillot saugnacais : des féminines, en entente avec Yzosse (mais avec très peu de Saugnacaises : où sont-elles donc ?) ; des réservistes masculins ; des cadets ; des benjamines ; des benjamins ; des poussines ; des poussins. Quant aux minimes, trop peu nombreux, ils sont en entente avec Mimbaste. Echange de bons procédés entre voisins... Toutes ces équipes sont encadrées par un, voire deux entraîneurs. Félicitons en particulier les cadets Yannick Peyros et François Rouzé L'Alzit qui ont accepté de prendre en charge les poussins et même de suivre des stages de formation. Un excellent exemple à suivre ! C'est grâce à de tels volontaires que la pérennité du club pourra être assurée.

Enfin, comme par le passé, l'initiation des plus jeunes est assurée le lundi soir après l'école par Pierre Pradet.

Faire vivre un club demande un grand investissement de la part des dirigeants, notamment en temps : tous se dépensent sans compter, mais parfois le découragement guette, les critiques (c'est le plus facile à faire) font mal et la tentation de l'abandon n'est pas loin ... Pourtant le désir de se mettre au service de la jeunesse du village est le plus fort et ils continuent contre vents et marées.

Mais le dévouement seul ne suffit pas : comme partout il faut de l'argent. Heureusement à Saugnac, nous n'avons pas l'ambition de petits villages landais de 300 habitants qui trouvent que leur budget annuel de 100 000 euros (oui, 650 000 francs ou, pour les anciens, 65 millions !) pour leur club de basket est insuffisant !

Nous sommes loin du compte, mais les arbitrages, les déplacements, les ballons, etc ... ont un coût.



M. SUBSOL, Conseiller Général, remet le trophée au capitaine

Par chance, des partenaires nous aident en mettant un panneau publicitaire dans la salle, en achetant des équipements (maillots, shorts), en sponsorisant l'annonce de matchs ... Au nom des basketteurs saugnacais, un grand merci !

Par ailleurs nous recevons des subventions : de la Commune, du Conseil Général, de la Jeunesse et des Sports. Malgré tout le compte n'y est pas, loin s'en faut : c'est pourquoi nous faisons appel à vous sous diverses formes : le calendrier

annuel (bizarrement à Saugnac il rapporte beaucoup moins que dans des villages voisins, pourtant plus petits ...), la fête de fin août, qui n'est pas celle des basketteurs mais celle des Saugnacais organisée par le basket (nuance ...), les deux marchés annuels qui, pour l'instant, connaissent un franc succès. Mais si par malheur cette manne venait à s'appauvrir, il faudrait recourir à d'autres solutions ... Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part.



Pour terminer, nous tenons à remercier la Municipalité pour l'effort qu'elle a consenti envers le club en faisant installer un panneau de marque neuf (le club a participé à hauteur de 1500 euros, 10 000 francs) et en faisant mettre aux normes les buts afin qu'ils puissent être baissés pour être utilisés par le mini-basket. Finis donc les anciens panneaux, qui étaient réellement dangereux.

Quand vous lirez ces lignes, la saison sera bien engagée. Si vous ne nous avez pas encore rejoints en tant que supporters, joueurs, bénévoles, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire : il est possible de prendre le train en marche...

Cyclo Club Sagnacais

A quoi voit-on qu'un Club ou Association se porte bien ? A ses effectifs diront certains, d'autres plus exaltés répliqueront à l'ambiance qui y règne, et les derniers enfin expliqueront doctement qu'il s'agit d'un savant panachage des deux auquel il conviendrait d'ajouter une bonne santé financière.

Mais alors c'est la superforme au cyclo-club ! Jugez plutôt : côté effectif 31 membres adhérents auxquels il faut ajouter 8 membres supporters (il s'agit de personnes qui, à des degrés divers, participent à la vie du club) qui cotisent. Quant à l'ambiance, je crois sans forfanterie que notre réputation n'est plus à faire.



Dernière sortie familiale à la mer en septembre 2002

En effet, nous avons su dès le départ créer amitié et convivialité entre les membres afin que tous se sentent bien ; les nouveaux sont accueillis à bras ouverts et ainsi tout se passe pour le mieux. Enfin si les finances sont saines, elles sont néanmoins insuffisantes car nous désirons acquérir en 2003 un équipement pour tous les membres présents et à venir du Cyclo Club.

Merci à tous les généreux donateurs : Commerçants et Artisans Sagnacais qui vont contribuer à l'achat d'un

L'ascension du Somport en juin 2002



maillot pour l'année 2003. La liste n'étant pas close, leurs noms vous seront communiqués lors du prochain Trait d'Union.

Notre motivation à nous c'est de rouler ensemble le dimanche matin (printemps-été) et le samedi après-midi (l'hiver) dans les différents groupes (selon sa forme physique) qui composent notre club, afin de maintenir notre forme et entretenir les liens d'amitié qui nous unissent.

Qu'avons nous fait cette saison 2001/2002 de bien extraordinaire ?

Comme les Gaulois, nous avons commencé par... un repas, pas de sanglier mais de chevreuil. Il y avait beaucoup de monde à la cantine scolaire, et tout était délicieux...

Nous avons élaboré un calendrier de sorties, et le 1^{er} mars, tous en selle ! Que je vous rassure nous n'avons pas oublié nos promenades omelette !!

Les familles ont été conviées à deux virées, à la montagne (col du Somport et repas en Espagne), à la mer avec repas au Moulin de Galope. Le cadre était agréable et les enfants ont trouvé « super génial ». Dans le courant de la saison, les épouses nous ont concocté une succulente poule au pot.

Le 4 octobre a eu lieu l'Assemblée Générale et plusieurs projets ont été soumis pour la saison prochaine. Deux nouveaux membres ont rejoint le bureau, Francis et Joël. Il est vrai que la tâche est exaltante et fort bien... rémunérée, ceci expliquant cela.

Une sortie a eu lieu le 13 octobre suivie de la traditionnelle omelette, et puis on pendra le vélo au clou, sauf les irréductibles qui rouleront cet hiver le samedi après-midi.



Venez vite nous rejoindre, vous ne le regretterez pas.

Gymnastique Volontaire

Forte d'une soixantaine de licenciés, hommes et femmes, la G.V. est en nette augmentation d'effectif.

Nos trois animatrices vous proposent 4 séances par semaine :

- **Anna** anime le lundi matin de 9 h 15 à 10 h 15 et le jeudi soir de 20 h à 21 h,
- **Muriel** nous fait transpirer le mardi soir de 20 h à 21 h,
- **Maryse** fait sa gym douce le jeudi matin de 9 h 15 à 10 h 15.

Dans des styles différents, nous travaillons toujours dans la bonne humeur. En musique, nos animatrices nous font pratiquer du step, de l'aérobic, du cardio, des abdos, de la relaxation, etc....



Venez nous rejoindre nombreux, vous serez tous les bienvenus.

Pour clôturer cette année, nous avons participé à une après-midi de marche à Bénesse lès Dax, journée caniculaire où nous étions quand même 22 personnes à galoper dans ce beau village. En partant de l'église, nous avons frôlé l'ivresse des sommets en arrivant au point culminant de la promenade (97 m d'altitude). Tout cela pour voir les vestiges d'un ancien moulin à vent. Depuis cet endroit, vue imprenable sur Dax au nord et les collines de Chalosse ainsi que sur les Pyrénées au sud.

Descente ensuite vers un petit étang et une petite rivière.

Retour à Saugnac en fin d'après-midi.

Le soir, notre traditionnel repas de fin d'année a réuni 52 personnes.

Très bonne ambiance !!!



Rajoutons quelques mots pour remercier tous les bénévoles qui ont participé à la création d'un local Gym assez grand pour pouvoir stocker tout notre matériel.

Encore MERCI !

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- **Maryse PEDELACQ** ☎ 05.58.97.82.22
- **Martine DUPLA** ☎ 05.58.97.80.42
- **Marc DANGOUMAU** ☎ 05.58.97.86.57
- **Valérie DHAINAUT** ☎ 05.58.91.81.11

Rappel des Horaires :

- lundi de 9 h 15 à 10 h 15
- Mardi de 20 h 00 à 21 h 00
- Jeudi de 9 h 15 à 10 h 15 (gym douce)
- Jeudi de 20 h 00 à 21 h 00

La Gymnastique Volontaire de Saugnac et Cambran vous souhaite à tous une

Bonne et Heureuse Année 2003

C'est l'heure des bilans quand paraît l'article du trait d'union. Chaque association jette un regard en arrière et revit la saison écoulée.

Le temps passe trop vite et les bons moments filent sous nos yeux sans que nous puissions en contrôler la course. Mais arrêtons de nous lamenter et regardons le côté positif de ces mois passés.

Pour 2002, encore quelques nouvelles têtes s'intègrent à notre association. Les Hauts de Cambran débarquent en force devant le fronton. Le manque de communication, l'éloignement tout relatif du bourg et l'aménagement de leurs habitations les ont confinés dans leur lotissement de Cambran. Mais ils semblent avoir aperçu CORAN qui, du haut de son terre-plein leur a indiqué comment esquiver de temps en temps ces obstacles. Ils nous manquaient et nous avons besoin d'eux. Ils débarquent avec leur envie, leur fraîcheur et leurs idées. Bienvenue à tous et surtout amusez-vous.

Côté sportif, le Tournoi d'Hiver comptait 7 équipes. Temps glacial pour cette épreuve. En Consolante, les équipes PEDELACQ Y. / BOURDENX J. et CASTETS Ch. / DUPLA D. nous ont gratifiés d'une partie indécise jusqu'à son terme, chacun prenant la tête avant de la céder pour repasser devant et rétrograder à nouveau : longs échanges et points âprement disputés pour finir sur le score étriqué de 30 à 29 pour Yves et Jean.

En finale du Tournoi, la paire AUGÉ J. / DANGOUMAU M. affrontait le duo CAPPONI Ph. / MARTIN L. La partie a été dominée dans un premier temps par les anciens qui ont complé jusqu'à 10 points d'avance, puis retour en force de la nouvelle vague qui arrache la victoire au finish par 30 à 28.

Dès la fin des rencontres, repli stratégique à la cantine pour retrouver un peu de chaleur. Après la remise des lots aux participants du Tournoi et l'apéritif qui

l'accompagne, la section inaugure une soirée « NOUILLADE » (merci Joël). Soirée réussie quoique un

peu fraîche, mais essai à renouveler.

Le Tournoi d'Eté regroupait 8 équipes, mais très vite, Philippe AUBERT, Christian CASTETS et Jean-Jacques MONGAY ont déposé leurs raquettes sur blessures.

La finale Consolante a été remportée par CASTAGNEDE Th. / DANGOUMAU M. face à BOURDENX J. / LENTATI D. Après un début équilibré, les meilleurs d'un soir se sont inexorablement détachés.

Finale du Tournoi pour l'équipe FORSANS A. / PEDELACQ Y. face à CAPPONI Ph. / MARTIN L. : cette dernière n'a pu rééditer sa belle demi-finale où, menée 29 à 19, elle s'imposait 30 à 29. Mais en finale, Alain, même sur une jambe, bien épaulé par Yves, a fait parler son expérience et son sens du placement.

Remise des récompenses et encore un grand merci à tous nos généreux donateurs, puis apéritif (merci encore Philippe) et PEUCHOTADE où nous avons pu manger dehors en cette douce soirée de début juin.

Autre temps fort, notre repas en commun avec nos amis Cyclos. Encore et toujours du bonheur à se retrouver ensemble autour de ces chevreuils que Maître Albert nous avait encore mitonnés cette année. Merci encore à l'A.C.C.A. de Saugnac pour nous permettre de passer cette agréable soirée.

La Section a participé, comme la plupart des associations, au Téléthon 2001 organisé par le Comité des Fêtes. Cette année, elle s'engage avec les autres dans la soirée pour la Mucoviscidose. Souhaitons que la recherche aboutisse le plus rapidement possible dans tous ces domaines où c'est l'enfant qui subit les aléas de la génétique.

La PALA SAUGNACAISE vous adresse ses meilleurs vœux pour 2003.

Rappel des jours disponibles pour la section :
dimanche matin à partir de 8 h,
lundi à partir de 18 h.

« Sardine ovation »
pour Christian

Une partie du groupe
devant le fronton
avec les zèbres au 1^{er} rang



Saunac - Jennis

Le Mot du Président

Bonjour à toutes les Saunacaises et tous les Saunacais.

Notre Association Tennis se porte bien. L'École de Tennis fonctionne avec toujours autant de succès. Les compétitions d'Hiver et de Printemps permettent à nos licenciés de disputer des matchs en équipe les week-end. Quant à l'Été, chaque licencié peut pratiquer le tennis à l'occasion des tournois homologués dans les villes et villages voisins.

La seule ombre au tableau concerne le nombre des abonnés. Malgré une cotisation Carte, qui n'a pas augmenté depuis dix ans, nous pouvons constater une diminution du nombre des familles qui prennent la carte. Paradoxalement, les courts sont souvent occupés, en particulier par des enfants ou des adolescents, dont la plupart ne sont pas abonnés.

Nous rappelons aux adhérents que les clés donnant accès aux courts sont personnelles. Pour les Saunacais désireux de pratiquer le tennis, les permanences pour les cartes auront lieu les deux premiers dimanches de novembre de 10 h à 12 h ; le reste de l'année, à la Mairie du village. La cotisation carte ne permet pas au Club de s'enrichir, mais de disposer de moyens pour acheter du matériel (balles, raquettes) principalement pour l'École de Tennis. Le reste du budget étant attribué à l'achat d'une licence pour que, conformément aux règles de sécurité, chaque joueur entrant sur un court de tennis soit assuré en cas d'accident.

Ceci dit, passons à autre chose...

Si des parents des nombreux enfants participant à l'École de Tennis désirent apprendre à jouer, qu'ils se fassent connaître auprès de Madame Gislaine MARCELET, responsable de l'École de Tennis, afin que nous puissions, en fonction de la demande, envisager des séances d'initiation Adulte. Il en va de même pour les enfants entre 12 et 16 ans désireux de bénéficier de cours.

Le mot de Madame MARCELET Responsable de l'École de Tennis.

Nous avons fait en 2002 le choix de la continuité en accueillant les enfants ayant bénéficié d'une initiation au tennis l'année précédente ainsi que les plus « passionnés » entrant en 6^{ème}, soit 20 enfants répartis en 2 niveaux. Merci à Josiane LABOURDETTE dont la présence a permis un meilleur encadrement.

L'objectif de notre École de Tennis étant de voir nos courts de tennis plus souvent remplis, rappelons aux parents qu'ils peuvent s'inscrire pour faire jouer leurs enfants ou leur prendre une carte afin qu'ils bénéficient des installations trop souvent vides pendant les vacances par exemple.

Les résultats sportifs : - l'équipe II - l'équipe I

L'Équipe II

L'équipe des anciens – toujours verts –
Le printemps, il fait bon se retrouver le matin des dimanches d'avril et mai sur un court encore un peu humide. Difficile d'enlever le sweat, l'échauffement est long. Mais au bout de vingt bonnes minutes, la vieille machine est chaude. Au bout d'une heure, la transpiration arrive. Mais c'est bizarre, elle a des odeurs de ricard ou de whisky absorbés le samedi soir à l'occasion d'un tiap entre amis. Plus besoin de se priver. Nous savons maintenant comment rester en forme, éliminer nos toxines.

En plus, les équipes adverses sont composées de joueurs de la même trempe. Plus de dimanche, courbaturés, le foie fatigué, le teint jaune. Deux heures de tennis le lendemain de fête, à la fraîche, et le bonhomme rentre chez lui, crevé, mais en forme. La Recette est imparable, bienvenue au Club, à ceux qui auraient compris. A bientôt.

L'équipe est composée de René GONALONS, Michel SOUCAZE et Jacky BROUDIN - notre super joker- qui a fait le grand CHELEM ; gagner tous ses matchs, parfois même en trois sets – Pari gagné !

L'équipe II a battu Mimbaste, Castets, Téthieu, s'inclinant seulement devant Narrosse et a terminé à la seconde place de la Poule.

L'Équipe I

L'année 2000 / 2001, nous étions passés très près de la montée en 3^{ème} Division. Eh bien, c'était un coup d'essai. 2001 / 2002, c'est réussi. Malgré le départ de deux joueurs (FAIGT Laurent et IZABE Jean-Louis), l'équipe de Saunac composée de Christian GONZALES, Xavier GONALONS, Patrick DARRIBERE, Laurent GONALONS, Sylvain SOUCAZE et Raymond PEDELACQ, a brillamment remporté tous les matches et gravi le difficile échelon de la 3^{ème} Division.

Félicitations à tous.

Espérons que le maintien sera possible, car le niveau de la 3^{ème} Division est élevé.



L'École de Tennis, à la pause...



L'École de Tennis, à l'action...

L'Aquitaine est depuis longtemps une région cynégétique des plus attrayantes ; il s'y pratique des parties de chasse les plus variées. A Sagnac et Cambran, nous retrouvons ces chasses traditionnelles : dès l'ouverture, c'est la recherche des faisans et perdreaux, c'est le tir du lapin... Ensuite, certains attendent les palombes alors que d'autres traquent la bécasse des bois. Les petits oiseaux sont protégés, exceptées les alouettes ; on ne les chasse plus.



Depuis quelques années, une nouvelle chasse s'est développée à Sagnac, celle du grand gibier : des battues aux chevreuils sont organisées dès les années 90. La première année, un bracelet seulement nous fut attribué ; aujourd'hui, le plan de chasse atteint 30 bracelets.



Les battues se sont multipliées, à la grande joie des chasseurs, heureux de se retrouver. Mais, à l'issue de chaque traque, il faut traiter les chevreuils pris dans le meilleur délai : d'abord, le dépouillage de l'animal, ensuite l'éviscération, puis son dépeçage. Ce travail, réalisé à ce jour chez *Robert PREUILH* grâce à une structure familiale, en utilisant ses outils personnels, ne peut se poursuivre indéfiniment.

L'idée d'une construction adéquate est donc avancée.



Or, depuis janvier 2002, le local destiné au 3^e âge est également partagé avec les chasseurs.

Nous en profitons pour remercier sincèrement Monsieur le Maire et le Conseil d'Administration du Club des Retraités dont son Président



André CHICOYE.

Agrandir ce local répondrait au souhait formulé précédemment. On pourrait peut-être créer une salle de dépeçage adossée au bâtiment existant. Monsieur le Maire consulté, la Commune accepte de payer les matériaux de construction, les chasseurs s'engageant de leur côté à réaliser les travaux.

Le permis de construire déposé par la Mairie en avril fut accepté en juillet ; la construction d'une salle et d'une terrasse couverte attenante pouvait démarrer. Le temps de s'organiser et le 27 juillet les

chasseurs, anciens maçons et manœuvres occasionnels, aidés dans un premier temps par *René DUMON* que nous remercions, s'attaquaient aux fondations, coulaient la chape et montaient les murs. Dès le 20 août, la charpente était mise en œuvre et la couverture posée le 22. Entre temps, *Francis CAZAUNAU* déplaça la ligne EDF ancrée au pignon du bâtiment et notre électricien chasseur a entrepris l'installation électrique. La journée du 26 août a été consacrée à la pose du lambris sous l'abri terrasse. Les maçons sont alors revenus pour réaliser les crépis intérieur et extérieur de l'ouvrage. Le 11 septembre, trois chasseurs plaquistes amateurs réussirent l'élaboration du plafond de la nouvelle salle, plafond jointé et enduit gracieusement par *Yves LABAT* que nous remercions.

Les carrelages démarraient le 17 septembre avec notre chasseur carreleur aidé de quelques comparses et dès le 26 septembre, ces derniers s'attaquaient à la pose de la faïence.

La menuiserie fournie gracieusement par *Xavier DUVERDIER*, de Saubusse, a été mise en œuvre bénévolement par *Ernest LABASTIE* que nous remercions aussi. Quant aux gouttières, *Eric DULOUEAT* de Narrosse les installa le 9 octobre. Le local, bien avancé, a pris tournure. Il reste à réaliser la peinture, la pose et le raccordement du bac à laver, la confection et l'installation d'un portique destiné à pendre les chevreuils, l'achat et la mise en place d'un plan de travail adapté attenant au bac à laver ainsi que l'achèvement de l'installation électrique.

Cette construction aura pour emblème

Le Pit du Chasseur



Nous remercions sincèrement tous les bénévoles chasseurs et non chasseurs, la Municipalité et son Maire, Monsieur Fernand SANGLA, de nous avoir permis la réalisation de ce lieu de rencontre sympathique et convivial.

Club des Retraités

Comme il est de coutume, le Club des Retraités a débuté l'année 2002 par l'habituel repas qui l'a conduit au Lac de Luc à Pouillon où 85 adhérents étaient heureux de se retrouver.



Repas du Nouvel An 2002 à Pouillon

Monsieur SANGLA, nouveau Maire de Sagnac, nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation accompagné de son épouse.

Le traditionnel repas du chevreuil a eu lieu le 16 mars pour 75 retraités (**Merci aux chasseurs**) au restaurant « Au Petit Tachoures » où Gilles CIVRAC, maître saucier, nous a régales d'un excellent civet. Bravo à lui. Dommage que la salle soit un peu juste.

Quelques jours de repos et nous voilà au 20 avril 2002 pour une virée dans le Béarn avec visite du château de Momas, de la fête des fleurs et des ruelles de Salies-De-Béarn pour revivre les travaux salins des années passées. L'école hôtelière nous attendait dans la salle des fêtes pour le repas préparé par elle et à son profit.

Le mois de mai et ses jours fériés était relâche pour nous.

En juin, le 20, déplacement à Bayonne pour une découverte d'une entreprise de salaison, avec sortie à Ibardin pour les provisions en vue des fêtes patronales.



Comme les enfants, les retraités se reposent en juillet et août...

L'automne est là et le 11 octobre nous voilà partis à la découverte de la Gascogne. Le départ à 7 h 30 ne réunit que 25 d'entre nous... Pourquoi ?

Le casse-croûte très apprécié de tous avait été préparé par notre Vice-Présidente Angèle GAYAN. A 10 h 30, pris en charge par une guide, nous voilà dans la ville médiévale de Mezin, au musée du liège, et dans une ancienne usine de bouchons. La ferme auberge de Boué nous accueillait pour un menu typiquement gascon. L'après-midi, le château, la vieille porte de Fources et les maisons à colombages nous replongeaient au XIème siècle. Excellente journée car même la pluie avait cessé de tomber à notre arrivée. Dommage pour les absents.



Voyage à Mezin

L'année touche à sa fin et se terminera avec l'incontournable voyage à IRUN le 12 décembre.

Noël approche – Comme d'habitude, nous distribuerons des colis à nos amis qui ne peuvent se déplacer.

Avant de terminer, nous aurons une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année :
- Pierre CASTAGNET - Fernand DUSSARRAT -
Renée DESCLAUX - Yvette DUFOURCQ et Pierre LAFFITTE.

Et pour une note d'optimisme, nous voulons souhaiter une excellente retraite bien méritée à notre adhérent et surtout ami M. l'Abbé SOLUE qui quitte le village pour rejoindre sa famille.

Bonnes fêtes à tous et à l'année prochaine.



Dans le Trait d'Union 2001, René ANTON commençait son article par :

« Bientôt 40 ans que le cessez le feu en Algérie a été proclamé »

A ce jour on peut dire que les 40 ans sont révolus, mais que la reconnaissance du 19 mars comme Journée Nationale de Recueillement et de Souvenir (non chômée) n'est pas encore acquise.

Le 5 juillet 2002, la FNACA l'a rappelé à Monsieur *Hambaoui MEKACHERA*, nouveau Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Les membres de la FNACA et ceux qui les soutiennent veulent encore conserver l'espoir ... mais ?

Les 21 et 22 octobre 2002 s'est déroulé le congrès départemental à PONTONX-SUR-ADOUR. Le comité local était bien représenté à ces deux jours de travaux, desquels ne sont pas sorties de grandes décisions, mais qui ont toutefois pu montrer le dynamisme de la Direction Départementale et des Comités Locaux.

Quant au Comité de SAUGNAC et CAMBRAN, cette année 2002 a été marquée par un événement majeur.

En effet, René ANTON, qui a présidé aux destinées du Comité pendant environ 20 ans, a souhaité mettre un terme à sa fonction en ne représentant pas sa candidature à l'élection du nouveau Bureau.

L'auteur de cet article tient à lui rendre un hommage particulier pour tout ce qu'il a apporté et fait au nom de la section saugnacaise, qu'il a su maintenir dynamique et innovante. Ce sentiment est partagé par beaucoup d'entre nous et nous souhaitons que par sa présence à toutes les manifestations locales, il nous apporte l'éclairage de sa parfaite connaissance des rouages de la FNACA, départementale et nationale.

Le Bureau a également eu à déplorer la demande de non renouvellement de mandat de notre ami *Henri DESTRIEATS*. Lui aussi est bien regretté car nous avons pris l'habitude de ne plus voir les petites difficultés quotidiennes liées aux organisations de toutes sortes, repas en commun, approvisionnements divers, contacts avec les membres de son quartier et j'en passe beaucoup. Heureusement qu'il est toujours là si on a besoin de lui et il ne rechigne jamais à la tâche.

A tous les deux, merci.

La nature ayant horreur du vide, il a donc fallu élire un nouveau Bureau.

Depuis le 5 mars 2002 ce Bureau se compose de :

● Gilbert DUBOUE	Président
● Jean-Claude ARRIEUSSECQ	Vice-Président
● Gérard ITHURRIA	Trésorier
● Jacky LALANNE	Adjoint au Trésorier
● Jacques BIDAU	Secrétaire
● Henri CAZAILLON	Adjoint au Secrétaire

Plein de bonne volonté, ce nouveau Bureau fera en sorte que le Comité de SAUGNAC et CAMBRAN maintienne son action au moins au niveau du passé.

Cet article ne pourrait pas se clore sans que soit évoquée la perte d'un de ses membres.

Notre camarade *Georges NATIVEL* nous a quittés à l'âge de 82 ans après une longue maladie. Nos pensées vont à son épouse qui, du temps où la santé de son mari le lui permettait, n'a jamais manqué une manifestation en l'accompagnant.

Il faut dire qu'avec son passé de militaire d'active il se prêtait toujours de bonne grâce à décorer les membres de la FNACA lors des cérémonies annuelles du 19 mars.

J. BIDAU

Flan Sagnacais

Bilan 2002

L'Elan s'efforce, toujours avec bonne humeur, de tisser des liens d'amitié et de solidarité, non seulement à Sagnac et ses environs mais également au-delà des frontières de l'Hexagone.

Voici quelques exemples en 2002 :

- le Loto des Rois en début d'année a connu une très bonne affluence et une ambiance des plus chaleureuses,
- le repas de la mi-carême « Chez Simone » à Bénèsse-Les-Dax a eu un succès inespéré : plus de 100 convives et nous avons été particulièrement bien soignés.

Le 07 Septembre : Soirée de l'Elan

Le menu revu et corrigé par rapport aux années précédentes a été apprécié. L'affluence a été bonne. En ce qui concerne le service des repas et de la cuisine, quelques anciens étaient absents ou malades mais les jeunes ont fort heureusement pris la relève et tout s'est bien passé.

Donc, nous pouvons dire qu'en ce domaine (comme dans tant d'autres) **l'avenir est aux jeunes.**

Parrainage

Quelques nouvelles du Cambodge.
Notre nouveau filleul **SAN SOKHAN** (10 ans) va



très bien et dans sa dernière lettre du 08 août, il nous écrit qu'il pense beaucoup à nous.

Par contre, il a très très chaud et la pluie est peu abondante : cela semble d à la dégradation de l'environnement (déforestation).

Et pour terminer le programme, sachez que l'Elan a fait un don à l'Association pour la recherche sur le cancer. En ce domaine une seule consigne : rien ne remplace la prévention.



Départ de l'ABBE SOLUE :

Même si tout le monde le voyait fatigué, même s'il comptait prendre un peu de repos, qui de nous, sans oser le dire, n'a souhaité qu'il reste parmi nous. 22 ans de présence, et **quelle présence !**

Nos désirs ne sont malheureusement pas réalité ; il nous a quittés. Souhaitons-lui une retraite paisible et ô combien méritée.

Avec tout le respect que tout le monde a pour vous, ici à SAUGNAC, permettez-nous, ABBE SOLUE, de vous compter parmi les personnes que nous aurons à cœur de recevoir comme un ami que nous regrettons. Ainsi l'ELAN ne manquera pas à la tradition que vous lui avez inculquée : Amitié et Convivialité.

**Bienvenue à notre nouvel Abbé
Philippe MARSAN**

Comité des Fêtes des Saugnac

FÊTES SAUGNAC ET CAMBRAN 5 AU 8/7/02 – STOP – DU SOLEIL ET DES NANAS – STOP – DAR LA DIR LA DADA – STOP – RUPTURE DE STOCK PUNCH ET WHISKY DIMANCHE SOIR – STOP – MERCI YZOSSE POUR DEPANNAGE – STOP - TROP PLEIN DE GOURMETS LE SAMEDI SOIR – STOP – SALLE TROP PETITE ? – STOP - PANNES ELECTRICITE PENDANT SPECTACLE DIMANCHE SOIR – STOP -PRESIDENT AU BORD SUICIDE PAR ABSORPTION BIERE - STOP – TOUT VA BIEN – STOP – VIVEMENT 04 AU 07/07/2003 QU'ON REMETTE CA- STOP ET FIN-

Roule ta Boule

L'année 2002 a été favorable aux joueurs du Club.

En effet, lors des éliminatoires en Mixte (Aquitaine), la doublette *BELIN - POEYDOMENGE* a passé la 1^{ère} journée et a atteint les 16^e de finale le dimanche à Capbreton.

Lors du Mixte (France), 4 équipes de Saugnac ont représenté le Club. *DESTRIKATS - DUFFOURG* et *BELIN - POEYDOMENGE* sont sortis des poules. En triplette, *BELIN - DESTRIKATS - DEULOFEU* se sont qualifiés pour l'Aquitaine. En tête-à-tête, *DUFFOURG* a atteint les 8^e de finale Aquitaine.

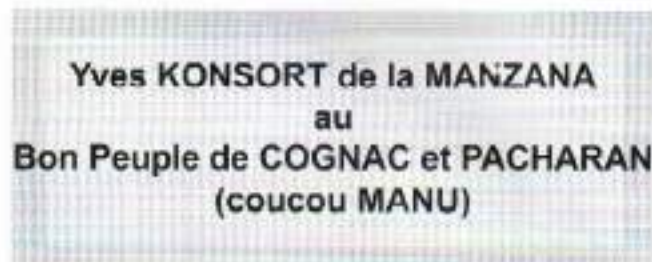
Les joueurs représentent bien le Club de Saugnac.



Les joueurs et le bureau remercient la Municipalité et les commerçants de Saugnac de les aider à continuer dans leur ascension.

ADISCHATS MOUNDE

HA HA !! vous avez cru que cette année je me contenterais de 7 lignes hein ? eh ben, c'est manqué ! accrochez vous, décrochez le téléphone, couchez les gosses, le chien, la belle mère (oui maman aussi si vous voulez) c'est parti pour au moins un quart d'heure si vous ne vous laissez pas distraire.



2002 est terminée à l'heure où certains tournent cette page pour ne pas avoir à supporter mes diatribes de fin d'année.

Pour toutes et tous les autres, merci d'essayer de me supporter une fois de plus.

Un tantinet attendu « au coin du bois » par quelques « amis » cette année 2002, le Comité des Fêtes de SAUGNAC et CAMBRAN sous la présidence de Yves (le grand) n'a pas œuvré « seulement » pour les fêtes de juillet.

Les travaux d'Hercule (mouaif) ont débuté le 11 mai avec le retour d'une tradition bien de chez nous :

LA MAYADE

Initialement prévue le 04 mai, elle a été repoussée afin de permettre à un maximum de Saugnacais d'aller supporter l'équipe de SAUGNAC qui est allée glaner un titre de CHAMPION DES LANDES Excellence Départementale. Bravo encore à eux.

Bien que le programme ait été finement élaboré les mois précédents, les choix (ça ou rien) tant du menu que du spectacle n'ont été acquis que dans les derniers 15 jours (ils sont joueurs ces bougres du bureau !) Nous désirions donner une occasion de plus à nos concitoyens de se retrouver autour d'une bonne table (SLURP LA PAELLA) et devant un bon spectacle (OLE CANTO Y BAILE) avant de guincher aux sons d'une sono locale (YEAH ENERGIE LIGHT) tout en équilibrant le budget.

Eh bé non, vous avez été tellement performants que nous avons fait du bénéfice !!! Pour un coup d'essai, je pense pouvoir m'autoriser à dire que ce fut un franc succès. Il se murmure même que certains attentistes qui pensaient voir la cabane tomber sur le chien, se languissent que la soirée soit renouvelée ! Je ne vais pas les faire souffrir plus longtemps ; oh! et puis après tout oui, il faudra qu'ils aillent au bout de quatorze pages que je compte noircir pour le savoir.

COMMENT DECRIRE LES FETES DE SAUGNAC 2002 ?

HABITUEL :

- ◆ Comme d'habitude, on a eu du beau temps (pas exactement comme le reste de l'été !),
- ◆ Comme d'habitude, Mr le Maire a remis les clefs à une tribu indienne bien drivée par Bison éclairé et sa Squaw,
- ◆ Comme d'habitude, le repas du samedi soir était un régal, on s'est vu dans l'obligation de refuser du monde !
- ◆ Comme d'habitude, DAVID OLAIZOLA et son orchestre ont été fantastiques. De plus en plus de personnes restent dans la salle jusqu'à la fin de son show,
- ◆ Comme d'habitude, il n'y avait pas grand monde le dimanche après midi pour encourager les équipes de Saugnac, Bénesse, Yzosse et la Tenaille (La Pince ayant pileusement déclaré forfait la veille) qui participaient aux Jeux de Traditions Landaises. Merci pour eux et pour les arbitres Vikings HEINEKEN et ANDERSEN (celui qui faisait les comptes !),
- ◆ Comme d'habitude, les piliers ont retrouvé leurs places le lundi soir devant la distribution des sandwiches. Ah s'ils pouvaient également venir les jours où ce n'est pas gratuit !!
- ◆ Comme d'habitude, la Bodéga a parfaitement tenu son rôle en accueillant tous ces Hestayres jusqu'à l'heure fatidique de fermeture légale qu'ils ont respectée,
- ◆ Comme d'habitude, les membres du Comité des Fêtes ont terminé mardi soir par un repas après un apéritif chez Monsieur le Curé,
- ◆ Comme d'habitude, HESTAYRES, vous avez été fantastiques,
- ◆ Comme d'habitude, un repas réunissant des membres du comité, du foyer et des jeunes de la classe a eu lieu quelques jours plus tard, histoire d'évoquer les bons moments vécus par les uns et les autres durant nos fêtes.



La classe 2003, à l'œuvre dès la mayade !

NOUVEAU

- ◆ CHAPEAU le Foyer des Jeunes pour l'invention et la réalisation du 1er BODEGATHLON du monde.
- ◆ Le jambon du dimanche soir n'était pas salé !!!
- ◆ Ambiance Tropi le dimanche, les filles torri ont fait sauter les plombs (excus les blancs, j'ai eu coupures élec qués !!! !!!!! !!!!!)
- ◆ Des vigiles performants à des heures cruciales ont permis que la fête soit belle.
- ◆ Plus de punch ni de whisky vers minuit le dimanche soir !!! z'êtes pas fous d'avoir avalé tout ça + le reste ? Heureusement que nos amis d'Yzosse ont pu nous dépanner ; sans quoi ne restait plus que de l'eau et de la bière, au demeurant excellente ; merci Philippe de chez HE NE N (pas de pub, désolé).
- ◆ Le nouveau Big Chef à la tête du Comité, n'en déplaise à certains, s'en est plus que bien tiré. NA ! En plus il a été réélu !
- ◆ Quo c'est pratique d'avoir tout le matériel à portée de la main dans ce magnifique agrandissement ; MERCI les BENEVOLES !
- ◆ Les petitous Saugnacais ont démontré (si besoin était) qu'ils étaient de grands sportifs en s'affrontant lors des courses de trottinettes et de karts le lundi après-midi. Quelques accrochages mais pas de bobos à signaler. Opération à reconduire (année sécurité routière oblige !!) à moins que vous ne le vouliez plus ?

Voilà, j'ai essayé de résumer ces fêtes 2002, gros challenge derrière 2001 et son inoubliable « SI LE LUY RACONTAIT ». Cela restera comme un bon crû et je pense que 2003 ne dérogera pas à la tradition de bien belles fêtes, enviées par beaucoup de communes.

MUCOVISCIDOSE

En participant à VTT aux Virades de l'Espoir à St Paul lès Dax en 2001, nous avons appris que des AMIS Saugnacais étaient touchés par cette cruelle maladie. Aussi, lorsque Mme SARDA, présidente de l'Association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE a fait appel aux associations de SAUGNAC et de NARROSSE pour organiser un Dîner Spectacle le 19 octobre, tout le monde a répondu présent. Cette soirée s'est déroulée à Narrosse le Samedi 19/10/02 ; plus de 500 repas ont été servis par le Comité et la Gym de Saugnac. D'autres associations de notre commune ont participé aux préparatifs et au nettoyage. Nous serons toujours prêts pour donner de notre temps à de telles manifestations.

A n'en point douter, il faudra pousser les murs pour caser tout le monde dans la salle en 2003 !!

VOYAGE DU COMITE

Travailler, c'est bien, surtout quand cela se passe dans la bonne humeur comme au Comité des Fêtes, mais il faut également pouvoir s'amuser. Certes, durant toutes nos occupations de l'année, nous trouvons le

temps de le faire, mais il y a le travail à effectuer et la fatigue qui s'accumule.

En plus de la satisfaction qu'amène la certitude d'avoir organisé des fêtes réussies, les membres du comité SE PAYENT (eh oui) un voyage. Il s'est déroulé pour la 1^{ère} fois sur 2 jours. Les 09 et 10 novembre, un car de joyeux drilles a pris la direction de l'Andorre.

En culturel, je dirais qu'il y a eu un arrêt au Sanctuaire de Notre Dame de Meritxell. Pour le reste, ce fut un peu plus païen. Les échoppes du Pas de la Case, des Escaldes et d'Andorre la Vieille ne sont pas réputées pour leur côté culturel, aussi nous sommes-nous adaptés. Le retour par l'Espagne nous a permis de contempler (pas tout le monde, les nuits étant plus courtes pour certains que pour d'autres) des paysages magnifiques où sont tournés des westerns (on a eu de la chance, pas d'attaque d'Indiens !!)

On ne peut pas dire que nous sommes rentrés reposés mais il y avait le 11 novembre pour ça.



PROJETS

- ◆ Une soirée repas spectacle est à l'étude au bureau du Comité. Elle nous tient particulièrement à cœur et verra le jour. Nous ne manquerons pas de faire appel à vous tous.

- ◆ La Mayade devrait en principe se dérouler le Samedi 10 mai 2003.

- ◆ Les Fêtes de SAUGNAC et CAMBRAN 2003 seront du 04 au 07 juillet 2003.

- ◆ Si des idées trottent dans les gigantesques replis de vos vastes cerveaux, n'hésitez pas à nous en faire part, nous étudierons toute proposition avec vous.

Bon, comme chaque année, je prends beaucoup de place et c'est au détriment des autres associations ou des rédacteurs du trait d'union qui doivent placer tout le monde sur un nombre de pages pas toujours extensible. **Alors j'arrête là et vous souhaite une bonne fin d'année 2002 et une excellente année 2003.**

Un petit COUCOU au conducteur de la Rainette qui ne sillonnera pas assez les routes de la Commune de Saugnac. Bonne retraite MONSIEUR Monsieur le curé SOLUE. A vous revoir le plus souvent possible. Bienvenue à votre remplaçant qui sera bien briefé je pense.

La Mafia



La MAFIA est une association qui rassemble **tous les « parrains » et les « marraines » des classes de Sagnac et Cambran**. Cette association compte donc deux nouveaux membres chaque année, et son Assemblée Générale annuelle a toujours lieu lors de la Fête de la musique, le 21 juin.

Cette année, nous y avons accueilli *Martine GACHET* et *Francis CAZAUNAU*, marraine et parrain de la classe 2003, qui se sont montrés à la hauteur de leurs prédécesseurs.

Lors de l'Assemblée Générale, le Président *Jean-Jacques MONGAY* et la Secrétaire, *Josette BESSE*, ont été réélus à l'unanimité, et des

cadeaux de bienvenue ont été offerts aux « nouveaux » pour leur faciliter la dure tâche qu'ils avaient à accomplir : accompagner les jeunes de la Classe pendant 4 jours et nuits de fêtes !!!! On ne sait pas si c'est grâce aux conseils des « Anciens », mais ils ont tenu leur rôle de très belle manière. **Félicitations !!!!**

Certains membres, spécialistes de « la marche sur l'eau » ont fait une démonstration de leur talent, et ont fait preuve d'ingéniosité pour arriver à leurs fins, comme en témoigne la photo. Cette soirée s'acheva par un superbe feu d'artifice, et tous se donnèrent rendez-vous le 21 juin 2003.



Comité des Fêtes de Cambran

Cambran et son Gospel

Au mois de mars, le Comité décide sous l'égide de « Chantons sous les pins » de recevoir à Saugnac le groupe BE BOP. Des chanteurs de gospel dont le chant a envahi le chœur de l'église et celui de toutes les personnes présentes, peu nombreuses, mais appréciant la musique. Musique magnifique, voix harmonieuses, un pur plaisir à écouter.

Une réussite car l'église de Saugnac avait une acoustique idéale pour ces chanteurs de talent. Pour une première, Cambran est ravi car l'atmosphère qui régnait nous a démontré que nous avons raison.

Pour terminer cette journée en compagnie du groupe, le Comité avait organisé un apéritif suivi d'un buffet froid.

En résumé, un moment que l'on pourra revivre avec bonheur.

Cambran et son pin

Cette année, le Comité a honoré son Président en plantant un pin. Seul regret ce jour-là, il était absent. Nous avons fêté l'événement sans lui. L'apéro a coulé à flots. Quel dommage... Les absents n'ont-ils pas toujours tort ?

A la fin du mois, devinez quoi ? Personne quand on l'a retiré... Nous éviterait-il ? Non, nous ne le croyons pas mais nous l'aurons bien un jour, n'est-ce pas Alain...

Pour finir, un petit malin a subtilisé la plaque honorifique que notre ami Pierrot avait fixée avec un clou de bonne dimension. Où s'arrêtera la bêtise humaine ? On se le demande. Cette année, le pin n'aura pas été au mieux de sa forme.

Cambran et ses fêtes

Sous un chapiteau encore plus grand, avec un comité renforcé par de nouveaux membres, les fêtes ont été une fois de plus une parfaite réussite.

Un repas toujours aussi apprécié par des convives encore plus nombreux. Le Comité est heureux de vous faire plaisir en vous servant un repas de qualité et en essayant de satisfaire toutes les tablées, par un service rapide et souriant.

Bravo à Bernard TOLOU et son orchestre qui vous a fait danser dans une ambiance toute Cambranaise. Les fêtes de Cambran se comparent à un grand repas de famille où tout le monde se connaît et s'apprécie.

Le dimanche matin, sous le chapiteau, s'est déroulée la dernière messe de l'Abbé SOLUE à Cambran. Nous l'en remercions



Le dimanche après les fêtes, ne sont-ils pas en forme ?

et lui souhaitons tous nos vœux pour l'avenir, en espérant le revoir l'année prochaine en septembre.

Au mois de novembre, le Comité a élu un nouveau Président, **Michel DESTRIEATS**.

Le Comité remercie chaleureusement Alain FORSANS qui a su gérer nos fêtes pendant de nombreuses années. Il ne nous a pas quittés définitivement, il reste notre Vice-Président, nous aurons toujours besoin de ses judicieux conseils.

Le Comité continuera à travailler pour que ses fêtes restent des fêtes familiales et surtout conviviales.

Convivialité, voilà un mot qui résume l'esprit des fêtes de Cambran.

CONVIVALITE sera le mot de la fin.

Bonne année

«Un pin un peu sec...»



Trente ans déjà Trente ans déjà

Juillet 1973 : le Comité des Fêtes de Saugnac et Cambran a la bonne idée d'organiser un match de rugby dans le cadre des fêtes du village.

Saugnac en bleu contre **Cambran en rouge.**

Après 2 mois d'intense entraînement, le grand jour arrive, foule nombreuse autour des barrières, dans un champ près de chez LAFITTE.

Les journaux de l'époque résument ce match :

«Match houleux dont Saugnac sort vainqueur par 2 essais à 1»...

La troisième mi-temps est à la hauteur de l'évènement.

30 ans déjà, le temps passe vite.

Voici la photo de l'équipe de Cambran, reconnaissez-vous les joueurs qui figurent sur cette photo ?



Debout :

LABARRIERE – LATASTE – TASTET – FABAS – TASTET T. – DUCLAU – PREUILH
BRETHES – LARRERE – FEIGNA.

Accroupis :

DARRECAM – CAMIADE – LALANNE – CAMIADE – FEIGNA – LAGURGUE
LABARRIERE – SERE – LAUSSUCQ – DUPONT.

Classe 2003 Classe 2003

Comme chaque année, les jeunes Saugnacais fêtant leurs 19 ans dans l'année se sont regroupés au sein de la Classe. Celle-ci était composée de 5 filles : *Audrey DAGRAU, Marion ROCHEL, Pauline ROUZE L'ALZIT, Sophie HAUQUIN et Sophie BAZALGETTE*, ainsi que de 7 garçons : *Aurélien THOOR, Hervé GAMIADÉ, Jojo DUFOURCQ* futur Colombo, *Jean-Baptiste LATASTE, Mathieu CASTANDET, Mathieu CASTETS et Xavier FOURNET*.

Le parrain et la marraine n'ont surpris personne ; nul ne doutait de leur capacité à suivre les jeunes durant toutes les fêtes, et à participer pleinement à chaque manifestation organisée dans le village. Le parrain, **Francis CAZAUNAU**, n'est plus à présenter tant son rôle de Conseiller Municipal l'a rendu célèbre et populaire dans tout le village ! La marraine, **Martine GACHET**, jusqu'alors peu connue à Saugnac et Cambran, a su s'intégrer sans la moindre difficulté.

La Classe 2003 a été présente et active durant toutes les fêtes, même lors de la traditionnelle messe du dimanche matin ! Malgré un léger problème technique, leur apparition en Indiens lors du repas du samedi soir a été très réussie. De même, un certain talent de chanteurs et danseurs a été démontré à travers une interprétation

personnalisée des Bratisla Boys pour le Radio-crochet !



Danse des indiens

La Classe 2003, le Parrain et la Marraine, tiennent à remercier Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, le Comité des Fêtes, Monsieur l'Abbé SOLUE, l'équipe du Foyer des Jeunes, et l'ensemble des Saugnacais qui les ont accueillis lors de la vente des programmes des fêtes.

«BRATISLA
BOYS
AND GIRLS
DE
SAUGNAC
en
répétition»



Foyer des Jeunes

Foyer des Jeunes

L'année 2002 fut bien remplie pour le Foyer des Jeunes :

- **un week-end au ski au mois de janvier** : une vingtaine de membres ont dévalé les pistes enneigées (elles auraient pu l'être plus, mais on ne peut pas tout avoir !) de Gourette. Les débutants ont assuré les cascades et donc les rires... Après l'effort nous nous sommes retrouvés dans un chalet à l'accueil sympathique et convivial. Le bureau a bien gardé l'adresse dans ses papiers pour y retourner dès le début de 2003.

Avis aux amateurs...

- les fêtes du village sont vite arrivées.

Le Foyer avait à cœur de faire quelque chose de nouveau, la motivation n'étant plus là pour le tournoi de foot. Après mûres réflexions le bureau décida donc d'organiser le premier « Bodegathlon » : des épreuves pas trop physiques ni trop intellectuelles attendaient les participants :

- quilles de 6,
- dessiner c'est gagné,
- ventre et glisse,
- chope l'anguille, où il fallait attraper dans une piscine une anguille bien visqueuse et bien gluante. Le bureau tient à rassurer les plus écologistes des lecteurs que l'animal, en fin d'après-midi a retrouvé, après avoir été malmené, les eaux calmes du Luy.
-

Ce premier bodegathlon fut donc un succès tant au niveau des inscriptions que de l'organisation.

Merci et bravo aux concepteurs des jeux ; cela a demandé du travail mais le résultat en est la récompense !

Bien sûr les fêtes ne seraient plus les fêtes sans notre chère Bodéga, ambiance et bonne humeur assurées ; **là aussi merci aux serveuses et aux serveurs et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à son organisation.**

- **A peine remis de ces 4 jours de festivités**, les plus acharnés ont remis ça, dans une autre mesure, à Pampelune ; dommage qu'il n'y ait pas eu de membres. **Merci cependant à nos amis de Mimbaste et de Castelnaud d'avoir grossi nos troupes.**

Entre tous ces événements ont eu lieu plusieurs réunions avec le Conseil Municipal, afin de revoir l'utilisation de la salle du foyer mais aussi son nécessaire réaménagement (sécurité, bruit, fonctionnalité...). Ace sujet des idées mûrissent dans nos têtes, elles devraient être bientôt présentées à Monsieur le Maire et à son équipe.

Le Foyer comptait en 2002 une quarantaine de membres dont les jeunes de la Classe 2003, membres d'honneur. Cependant le bureau s'inquiète

du manque évident de relève. En effet la majeure partie des membres a entre 25 et 30 ans et nous voyons peu de jeunes entre 15 et 20 ans frapper à la porte du foyer.

C'est dommage, en étant plus nombreux, les activités seraient sans

doute plus nombreuses et plus faciles à mettre en place, et puis par-dessus tout c'est la vie de l'association qui est en jeu : que serait le Foyer des jeunes sans jeunes ???

Mais bon, aujourd'hui le Foyer est bien là, ouvert à tous et à toutes.

Venez avec votre envie de vous retrouver, vos idées et surtout votre bonne humeur, vous serez les bienvenus !!!



Ils n'ont pas la classe ces Sanfermines ?

L'écho des p'tits Mioches Octobre 2002

Bonne rentrée à tous, enfants et parents !!

Bilan de l'année 2001-2002

Novembre 2001 : Création de l'Association « les p'tits Mioches » de l'école de Saugnac et Cambran. Inscription en Préfecture et au Journal Officiel : 35,98 € (235 F).

Décembre 2001 : 1^{er} marché de Noël : premier essai, grand succès : le bénéfice de cette action a été de 663,15 € (4 350 F).

Janvier 2002 : L'APE a offert les gâteaux des rois et les boissons aux enfants des deux écoles. Coût : 64,38 € (422,31 F).

Février 2002 : L'Association s'est jointe à la Coopérative Scolaire pour le financement de la sortie danse à Mont-De-Marsan le 8 février 2002. Coût : 228,67 € (1 500 F).

Mai 2002 : Affiliation à la PEEP, comme cela avait été décidé par les parents présents lors de la réunion du 9 octobre 2001. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas de préférence politique, mais que le fait d'être affilié nous permet d'avoir une assurance pour couvrir nos actions. Les parents ne sont en aucun cas obligés de s'affilier à la PEEP.

Mai - juin 2002 : Vente de gâteaux lors du 2^e tour des élections présidentielles le 5 mai 2002 et du 1^{er} tour des élections législatives du 9 juin 2002. Le bénéfice de ces actions a été de 558,23 € (3 661,75 F).

Juin 2002 : La création des tee-shirts (primaire et maternelle) de l'Association par tous les enfants de l'école a beaucoup plu aux parents, vu les



commandes enregistrées. Le bénéfice de cette vente a été de 477,21 € (3 130,29 F).

Juillet 2002 : Démission de M. GONZALEZ, suite à son déménagement sur Pouillon.

Septembre 2002 : Achat de livres sur l'art, abonnement à deux revues mensuelles, achat de dictionnaires sur cd-roms, achat d'un cd-rom de lecture pour le CP. Coût : 235,62 € (1 545,57 F).

Octobre 2002 : Achat d'un ordinateur pour la classe de CE2-CM1 qui n'en possédait qu'un. Coût : 904 € (5 929,85 F). Achat de cd-roms pour la maternelle.

Le bilan s'avère donc positif.

Merci aux parents qui se sont mobilisés tout au long de l'année à nos côtés pour mener à bien des actions pour tous les enfants de l'école.

Suite à notre première réunion de parents d'élèves, il a été décidé que notre Association continuerait à vivre indépendamment de toute fédération nationale. Nous vous rappelons qu'une APE est ce que les parents en font, chacun apporte ses compétences en fonction du temps dont il dispose.

Les responsabilités sont partagées, les idées et l'énergie mises en commun. Nous avons besoin de vous pour la faire fonctionner.

LE MOT DU MAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

Forêt	2 et 3
Assainissement	4
Vaine	4
Traitement de l'eau	5 et 6
Bâtiments communaux	6
Équipements	7
Fleurissement - Cadre de vie	7-8 et 9
C.C.A.S.	9
Personnel communal	10 et 11
Hommage à Yvette DUFOURCO	11
Budget	12
Services divers	13 et 14
A votre service	15 et 16
État civil	17
Arts-Expo	18
Expo champignons	19
La Citoyenneté	20

LA VIE ASSOCIATIVE

Liste des Associations	21 et 22
Dates à retenir	22
Entente Saugnacaise Basket	23 et 24
Cyclo Club Saugnacais	25
Gymnastique Volontaire	26
Pala	27
Saugnac-Tennis	28
A.C.C.A.	29
Club des Retraités	30
F.N.A.C.A.	31
Élan Saugnacais	32
Comité des Fêtes de Saugnac	33 à 35
Roule ta Boule	33
La Mafia	36
Comité des Fêtes de Cambran	37
Trente ans déjà	38
Classe 2003	39
Foyer des Jeunes	40
Les p'tits Miaches	41
L'École	42 et 43
Sommaire	44



Le Chêne de Cassouric

Autrefois il y avait beaucoup de sorcières dans les Landes, en particulier dans la belle et riche Chalosse. On disait même – mais qu'est-ce qu'un Marencinot ne dit pas contre un Chalossais ? – « que les châles que portaient les femmes, et qui fit donner le nom à la contrée, étaient le fait des sorcières. » N'arrivent-elles pas toujours avec leur balai drapées dans un grand châle ?

Bertrand n'y croyait pas et ce soir-là il avait fêté dignement le marché de Dax. La route est longue pour aller à Pouillon quand on marche à pied. Il était presque minuit dans la lande de Montpeyroux près du chêne de Cassouric lorsqu'il vit venir de petites lumières. Ce chêne avait mauvaise « réputation ». On disait que le lendemain des lunes, le sol était piétiné tout autour et qu'on y trouvait des bouts de rubans. Mais il était isolé dans la lande et il n'y avait pas le choix, les lumières approchaient. Rapidement il grimpe au chêne pour se cacher dans les grosses branches. A peine installé il vit au pied de l'arbre des femmes jeunes et vieilles qui se prennent par la main et se mettent en rond, tout en bavardant. Un homme habillé de rouge arrive, les yeux brillants comme des escarboucles, élégant comme un prince.

« Comment allez-vous mes commères ? Tout le monde est là ?

Non il manque... la voilà. »

Et toute essoufflée la dernière arrivante s'excuse :

« Je suis en retard, mais j'ai jeté un sort à la fille du marquis.

Bon, bon fit le diable et que faut-il pour la guérir ?

Tuer la plus belle jument de l'écurie et lui en donner trois gouttes de sang à avaler...

Toujours aussi gaillarde je vois, c'est bien, dansons maintenant » et prenant un violon ils se mirent à danser au rythme endiablé de l'archet du malin. Le sabbat continua ainsi jusqu'au chant du coq.

Dégrisé et transi mon Bertrand descendit du chêne et ne souffla mot à personne de sa mésaventure. Mais le samedi suivant il entendit parler à Dax de la maladie de Mademoiselle de Poyanne. La fille du marquis se languissait et en plein marché un héraut avait promis récompense à qui la guérirait. Très sûr de lui, Bertrand demanda à voir seul Son Excellence Monsieur le Marquis de Poyanne, gouverneur de Dax et des Landes, et lui indiqua le remède. Sitôt dit, sitôt fait, voilà la fille guérie. Une grosse bourse de louis récompensa l'heureux thaumaturge et il rentra tout fier chez lui.

Il acheta sa métairie et sa réussite fit beaucoup d'envieux, en particulier son jeune frère. Sans arrêt celui-ci lui demandait le secret de sa réussite. Enfin il le lui dit et la lune suivante le frère de Bertrand va se cacher dans le grand chêne de Cassouric. A minuit il voit arriver Diable et sorcières et la danse commence. Arrive enfin une sorcière, le visage renfrogné, avec un « mus » je ne vous dis que ça ! En riant le diable lui dit :

« Bonnes nouvelles ce soir ma belle

Non la fille du marquis est guérie

Hein ? et par qui ?

Par celui d'en haut. »

Voilà mon jeune homme tout tremblant qui se croit découvert et se met à crier :

« Pas vrai, pas vrai, c'est mon frère. »

A ces mots les lumières s'éteignirent. Tout disparut et mon drôle le lendemain lorsqu'il voulut descendre, se trouva entouré d'une forêt de ronces. Il y laissa ses vêtements et arriva chez son frère en pitoyable état.

« Imbécile, lui dit Bertrand, tu ne voyais donc pas que c'était le Bon Dieu qu'elle désignait ; va te confesser et va au pré garder les vaches, tu n'es bon qu'à rester vacher. »

Ce qu'il resta.

Tric trac, lou counte acabat (tric trac, le conte est achevé).

Adaptation, d'après le livre : « Contes et Légendes des Landes » du Dr Jean PEYRESBLANQUES et avec son aimable autorisation (Ed. Atlantica 1999).



L'Ecole primaire et maternelle



Le Foyer des Jeunes

L'Église



La Cantine